



différences



Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples

N°330 // juillet / août / septembre 2024

DOSSIER **L'AFRIQUE : TOUTE UNE HISTOIRE !**



Photo : Vectreezy.com



04 **HOMMAGE**

Hommage à
Henri Leclerc

07 **DOSSIER**

L'Afrique :
toute une histoire !

18 **NATIONAL**

Antisémitisme en France depuis le
7 octobre 2023 : réalité dramatique,
exploitation scandaleuse

SOMMAIRE

3 HOMMAGE

Hommage à Henri Leclerc.

4 DOSSIER : L'AFRIQUE : TOUTE UNE HISTOIRE !

L'Afrique, entre conflits
et émergence : histoire et enjeux
actuels.

L'Afrique, victime de pollution
et de pillage de ses ressources
naturelles.

L'Afrique, pas entrée
dans l'Histoire ? Interview
de Doudou Diène.

Afrique : une histoire universelle.

La démocratie n'imprime plus
en Afrique.

Génocide des Tutsis au Rwanda,
30 ans après.

Et après un génocide ?

Frontières et menaces terroristes
au Sahel et en Afrique de l'ouest.

Élections au Sénégal.

Quelques bonnes pages.

22 NATIONAL

Antisémitisme en France
depuis le 7 octobre 2023 :
réalité dramatique,
exploitation scandaleuse.

Une réflexion actuelle
sur le nazisme.

//
43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 86 -
Fax : 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication : Pierre
Mairat // Rédaction : Charles Louvard // Assistants
de rédaction : Isabel Dos Martires // Trésorière :
Martine Matmati // Gestion des abonnements :
Isabel Dos Martires // Conception/Impression :
Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 // Dépôt légal : Juillet 2007



LA DÉMOCRATIE, ICI ET AILLEURS...

La France vit depuis quelques mois une crise politique qui oblige à s'interroger sur la démocratie. Le MRAP a pris position pour que soient préservées au moins les bases-mêmes de celle-ci, non seulement les élections et la gouvernance, mais aussi la possibilité d'une libre activité de la société civile, d'une réelle séparation des pouvoirs et de toutes les libertés personnelles et collectives.

Cette question de la démocratie, nous avons voulu qu'elle se pose partout dans le monde. Sur les bases bien sûr, pour chaque pays, d'une histoire différente. La volonté de construire l'Amitié entre les peuples nous oblige à comprendre où en sont les différents peuples, avec leurs histoires, dans cette quête, que nous considérons malgré tout, comme universelle.

Nous avons choisi, dans ce numéro de *Différences*, de porter notre regard sur l'Afrique, qui est si souvent et si dramatiquement présente dans l'actualité. Mais qu'est-ce que l'Afrique ? Un continent, aux cultures, aux histoires et aux situations bien plus diverses que la vision simpliste et globalisante trop souvent imposée. Nous avons, au mois de juin, co-organisé avec les *Cahiers d'Histoire*, un colloque, dont

nous reproduisons ici les grandes lignes. Mais nous avons aussi recueilli quelques analyses d'historiens ou chercheurs qui abordent des questions aussi essentielles que le rapport à l'histoire, une histoire que l'idéologie coloniale a ignorée, et même niée, alors que la vie sociale et politique des pays actuels est toujours influencée par cette histoire, plus profonde que l'épisode colonial qui a tragiquement marqué ce continent.

Quant à la démocratie, au-delà, soit de sa glorification abstraite, soit de sa critique comme pratique inadaptée et importée, elle mérite d'être interrogée dans toute sa complexité et son historicité. La question des frontières est elle aussi de celles qui sont trop souvent abordées de façon sommaire : elles aussi ont une histoire et une évolution plus complexe qu'on croit. Ces réflexions doivent nous aider à porter des jugements moins simples que ceux dont l'opinion se contente trop souvent.

En octobre 2024, le MRAP tiendra, comme tous les 3 ans, son congrès. Ce sera l'occasion pour lui de préciser, et d'exprimer, entre autres, ses positions sur les nombreux aspects qui composent le vaste projet de l' Amitié entre les peuples. ::



PUBLICATION D'UN LIVRE D'ART en soutien à Mumia ABU-JAMAL : LA PLUME ET LE POING

À l'initiative du Collectif français « Libérons Mumia » et des Éditions *Le temps des cerises*, plus d'une centaine d'artistes peintres et de créateurs d'images – professionnels et amateurs du monde entier – ont réalisé des œuvres en soutien au journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis

43 ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Ce livre d'art sera préfacé par Angela DAVIS, la célèbre militante des *Black Panthers*, connue pour son engagement en faveur des droits civiques et humains. ::

Le Bureau National du MRAP

ADIEU L'AMI !

Au moment où je prends la plume je ressens l'émotion du jeune avocat que j'étais, il y a plus de 40 ans, en prêtant serment d'exercer cette profession avec « Humanité » et qui aujourd'hui a la lourde tâche de rendre hommage à l'un de ses mentors.



Henri Leclerc au Mémorial de Caen, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

C'est en effet dans une salle d'audience, aux Assises que j'ai rencontré pour la première fois mon « Confrère » Henri Leclerc. Nous étions les avocats de deux des co-accusés poursuivis pour homicide. Une de mes premières affaires d'assises pour moi !

Une banale affaire de meurtre pour Henri qui a, avec beaucoup d'intelligence, plaidé les circonstances de l'engrenage dans lequel s'était fourvoyé son client. Un exercice rhétorique parfaitement maîtrisé, une leçon d'humilité pour le jeune avocat que j'étais, bourré de fausses certitudes mais surtout... une leçon d'humanité. Les hommages vibrants, émouvants et tellement authentiques venus de tous les horizons se multiplient et les mots, mes mots me semblent bien vains pour retracer les qualités de l'homme qu'il était. Henri Leclerc nous a quittés et cette phrase raisonne en moi comme une

incongruité, tant il est vrai que les combats qu'il a mené depuis son plus jeune âge et jusqu'à son dernier souffle sont d'actualité ! *« Ardent défenseur des libertés publiques », « une des plus illustres figures de notre barreau », « qui a marqué des générations de juristes, pour lesquelles il demeurera un modèle », « toujours à nos côtés pour défendre (...) notre lutte contre l'extrême droite ».*

La liste serait encore longue des superlatifs pour décrire le parcours d'Henri Leclerc mais je ne peux m'empêcher d'en citer encore un : *« Le roi lion est mort et nous sommes orphelins. Henri un homme d'exception, un ami fidèle et un mentor ».* Cet hommage rendu par Malik Salemkour, président d'honneur de la LDH dit beaucoup de l'homme.

Henri Leclerc n'était pas seulement un grand avocat, pas seulement un juriste émérite, pas seulement un infatigable

militant, toujours aux côtés des syndicats toujours aux côtés de ceux qui luttent, pas seulement un grand défenseur des droits de l'Homme ayant présidé plusieurs années la LDH. Henri avait le goût des autres, une bienveillance avec les jeunes chevillée au corps, une humilité qui le conduisait à remettre toujours et toujours l'ouvrage sur le métier ! Malgré la réussite, malgré les honneurs, malgré les tapis rouges, Henri Leclerc était *« un ami fidèle, un mentor »*, avec les jeunes, jeunes avocat(e)s, jeunes militant(e)s syndicaux, jeunes militant(e)s des droits de la personne humaine qu'il prenait toujours le temps d'écouter, de conseiller... Henri Leclerc avait une générosité et un altruisme sans pareil.

Un des procès que j'ai mené à ses côtés, lui pour la LDH et moi pour le MRAP contre Paul Aussaresses, tortionnaire en Algérie, qui avait fait l'apologie de ses crimes, en a, une fois encore, attesté. C'est Henri Leclerc qui a été à l'origine de ce procès. C'est lui qui a rédigé la citation en droit ô combien délicate, pour apologie de crimes de guerre. Le MRAP avait décidé de se constituer partie-civile aux côtés de la LDH. Nous avons convenu d'un rendez-vous de travail à son Cabinet. Non seulement, il a mis tout le formidable travail qu'il avait effectué à ma disposition mais il n'a eu de cesse de s'assurer que je disposais de toutes les pièces du dossier pour le jour de l'audience. Henri, qui aurait pu légitimement chercher à recueillir tous les fruits de son travail, s'était effacé au profit de la cause qu'il défendait !

Altruiste et généreux avec « les siens », il n'en était pas moins un redoutable adversaire avec ceux qu'il combattait. Magnifique et inoubliable souvenir de ce procès au crédit des combats du MRAP, qui a marqué une première étape sur le long et aride chemin de la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans la mort de Maurice Audin.

Henri Leclerc était une belle personne « Son intelligence et son ardente passion du droit et de l'égalité vont nous manquer ».

Adieu l'ami ! ::

**Pierre Mairat, avocat
Président honoraire du MRAP**

L'AFRIQUE, ENTRE CONFLITS ET ÉMERGENCE : HISTOIRE et enjeux actuels.

Le 4 juin 2024, le MRAP et la revue *Les Cahiers d'histoire* ont organisé à la Sorbonne une soirée-débat consacrée à l'Afrique, qui a rassemblé à la tribune des spécialistes du sujet et réuni un public nombreux et intéressé.



Pour commencer, Anne Jollet, historienne, coordonnatrice des Cahiers d'histoire, a expliqué l'esprit dans lequel cette revue publie des articles et des dossiers dans une perspective d'histoire critique, sur des sujets d'histoire sociale et culturelle, avec une dimension engagée en faveur des luttes des peuples.

Puis, Sébastien Jahan, historien, coordinateur du dossier des *Cahiers d'histoire* sur « *La Françafrique, un néocolonialisme français* », a présenté ce numéro de la revue, et a parlé de l'historien qui a popularisé le terme « Françafrique », François-Xavier Verschave, qui était, analyse-t-il, un peu en marge des historiens universitaires classiques, par son itinéraire et son engagement. En effet, François-Xavier

Verschave (1945-2005), militant de l'association « Survie » à partir de 1985, association consacrée au concept de biens publics mondiaux et aux relations franco-africaines et dont il est devenu président en 1995, a beaucoup travaillé sur l'histoire des relations franco-africaines, et a approfondi le concept de « Françafrique », terme qui critique le côté occulte de la politique de la France en Afrique (barbouzes, soutiens à des chefs d'État autoritaires et dictatoriaux, pillage des ressources, corruption). Il est l'auteur notamment de *La Françafrique* (Stock, 1999) et *Noir silence* (Les Arènes, 2000), ce dernier ouvrage lui valant des poursuites pour offense à chefs d'État étrangers, et, pour la première fois dans la jurisprudence de cette loi, il a été déclaré non coupable. Doudou Diène, juriste sénégalais, rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de

discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance, a insisté sur l'importance de replacer l'Afrique dans la perspective historique : sur le long terme, il faut bien voir que la période de la colonisation européenne n'est qu'une période dans l'histoire de l'Afrique, et que ce continent peut se targuer d'une histoire millénaire et de civilisations précoloniales très avancées. Il a ensuite fait allusion au discours prononcé par le président Nicolas Sarkozy à Dakar en 2007, dans lequel ce dernier avait affirmé : « *l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire* ».

Doudou Diène a montré tout ce que ce propos a de réducteur, de méprisant, et de profondément erroné. Il rappelle que des historiens et intellectuels africains ont répondu à cette phrase provocatrice, aboutissant à la publication d'un livre collectif : *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar* (éditions Philippe Rey, 2008). Doudou Diène rappelle aussi que depuis les années 1980, l'Unesco a entrepris la rédaction d'un ambitieux projet historiographique, *l'Histoire générale de l'Afrique*, rédigé collectivement par de nombreux historiens, dont une majorité d'Africains, et dont la publication, en plusieurs volumes, s'est étalée sur des décennies.

J'ai de mon côté analysé la place de l'Afrique à l'ONU : les dernières réunions de l'Assemblée générale de l'ONU ont été l'occasion pour les délégations des pays d'Afrique de réclamer davantage de place pour le continent africain à l'ONU. En effet, l'Afrique comprend aujourd'hui 1,4 milliards d'habitants (plus que la Chine), et comptera en 2050 plus de 2 milliards d'habitants. Or, l'Afrique ne dispose pas de siège permanent au Conseil de Sécurité. Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique à l'ONU.

Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un pays d'Afrique, par exemple le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, pays émergent. Cela pourrait passer aussi par un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions de l'ONU : en effet, parmi la quinzaine d'opérations de main-

tion de la paix (OMP) de l'ONU en cours actuellement dans le monde, 9 ont lieu sur le sol africain, avec au total plus de 80 000 casques bleus de l'ONU déployés en Afrique. De plus, 50 % des questions à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et même 70 % des questions inscrites au titre du chapitre VII de la Charte de l'ONU (ce chapitre concerne les actions à mener en cas de menace contre la paix, rupture de la paix ou acte d'agression), concernent l'Afrique.

En outre, l'Afrique est un continent au coeur de tous les enjeux actuels, dans le cadre de la mondialisation et du changement climatique. En effet, l'Afrique a beaucoup de potentialités pour réaliser le développement durable, qui est l'objectif de l'ONU pour 2030 (les 17 Objectifs du développement durable, les ODD) : elle est le continent le moins pollueur du monde. L'Afrique est paradoxalement le continent où la population pollue le moins mais qui est le plus victime de pollution générée par les pays du Nord et de pillage des ressources naturelles. Le problème de la pollution en Afrique, de la destruction de ses espaces naturels, et de la prédation de ses ressources minérales, sont des enjeux majeurs, qui concernent non seulement les pays africains, mais le monde entier, dans le cadre d'une planète mondialisée.

En effet, le continent africain produit seulement 5 % du plastique dans le monde et en consomme 4 %. Mais les pays du Nord y déversent leurs déchets plastiques et textiles en quantité industrielle. Chaque année, près de 7 millions de tonnes de déchets plastiques sont rejetés sur le littoral de l'Afrique de l'Ouest, la plupart finissant leur parcours dans l'océan et sur le littoral fragile.

Par ailleurs, avec son ensoleillement, elle pourrait, avec des panneaux solaires, produire de l'électricité, énergie propre, électricité qui fait toujours défaut à pas moins de 600 millions d'Africains ; également, pour le développement durable et la reforestation, certains projets africains, comme celui de « Grande Muraille Verte » en lisière du Sahara, font figure de modèle et gagneraient à être étendus à d'autres régions du monde. Enfin, les problèmes géopolitiques qui touchent l'Afrique, comme celui du terrorisme, sont des problématiques qui concernent le monde entier.



Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, que ce soit le terrorisme, le phénomène des mafias, de l'évasion fiscale, du blanchiment d'argent, mais aussi la pollution et le réchauffement climatique, ou encore l'enjeu de l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques, ce sont des problèmes transnationaux, les « problèmes sans passeport » comme les appelait Kofi Annan. Concevoir ces défis dans un cadre international, mondial, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est donc l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action.

L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU, à l'image du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), basé à Nairobi (Kenya) depuis sa création en 1972. Lutter contre la fracture numérique, la fracture sanitaire et la fracture économique mondiale, notamment en Afrique, est une action urgente de l'ONU.

Armelle Mabon, historienne, autrice de *Prisonniers de guerre « indigènes »* (La Découverte, 2010) et d'un nouveau livre à paraître prochainement sur le massacre de Thiaroye, a expliqué qu'elle a attaqué l'État français pour refus d'ouvrir les archives sur cet événement, et a relaté les circonstances de ce massacre : il a été perpétré dans un camp militaire de la périphérie de Dakar (Sénégal) le 1^{er} décembre 1944, par des troupes coloniales et des gendarmes fran-

çais, qui ont tiré sur des tirailleurs sénégalais, anciens prisonniers de la Seconde Guerre mondiale récemment rapatriés, qui manifestaient pour le paiement de leurs indemnités et le versement du pécule qui leur était promis depuis des mois et qui ne leur avait toujours pas été payé.

Le nombre de victimes du massacre de Thiaroye fait toujours aujourd'hui l'objet de vives controverses entre historiens. Des documents militaires français font état, l'un de 35, l'autre de 70 tirailleurs tués, mais pour Armelle Mabon, le véritable chiffre serait de plusieurs centaines de victimes. En effet, il y avait, fin novembre 1944, plus de 1 600 soldats africains rassemblés dans le camp de Thiaroye, exténués par leur captivité, et attendant en vain le versement d'un pécule constitué de leurs arriérés de solde (un quart aurait dû leur être versé avant l'embarquement) et de la prime de démobilisation, et souhaitant pouvoir retirer l'argent économisé pendant la guerre. Le ministère des Colonies ne leur a pas donné satisfaction, d'où leur mutinerie.

Devant les controverses qui entourent aujourd'hui encore l'histoire de ce massacre, son bilan humain, et les responsabilités de l'État français, le livre d'Armelle Mabon est très attendu. Le président François Hollande est le premier homme politique français à avoir reconnu officiellement ce massacre (mais en affirmant le chiffre, sous-évalué, de 35 victimes) dans un discours prononcé à Dakar en 2012. Pour Armelle Mabon, « *l'absence de ces documents dans les archives ne relève pas du hasard, d'une perte malencontreuse ou d'un mauvais classement. Nous sommes confrontés à une volonté de les soustraire à tout regard et cela depuis près de soixante-dix ans.* » En 2014, à Thiaroye, le président Hollande a finalement évoqué non plus « 35 morts » mais au moins « 70 morts », et a déclaré vouloir « *réparer une injustice* » et « *saluer la mémoire d'hommes qui portaient l'uniforme français et sur lesquels les Français avaient retourné leurs fusils* ». Signalons également que l'écrivain et cinéaste sénégalais Ousmane Sembène a réalisé en 1988 un film engagé sur ce sujet : *Camp de Thiaroye*.

1 Armelle Mabon, « *Thiaroye, un passé à reconstruire* », billet de blog, sur Le Club de Mediapart, 1^{er} décembre 2012.

L'AFRIQUE, ENTRE CONFLITS ET ÉMERGENCE : histoire et enjeux actuels.

suite et fin de la page 05

Thomas Deltombe, historien et éditeur, auteur de *La guerre du Cameroun* (La Découverte, 2016) et de *L'Empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique* (La Découverte, 2021), a révélé, suite à ses recherches sur l'origine du terme « Françafrique », que, avant d'avoir été employé par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, dans un discours en 1955 avec une connotation positive (l'idée de bonnes relations entre la France et l'Afrique), il avait été introduit, le 15 août 1945, par un journaliste, dans *L'Aurore*, le jour même où le Japon a capitulé. Thomas Deltombe, dans son dernier livre, a introduit aussi la notion d'« Eurafrique », pour parler des relations, inégalitaires, entre l'Europe et l'Afrique. Lors de son intervention orale, il insiste sur le fait que, si certes des archives demeurent encore aujourd'hui fermées à la consultation, de nombreuses archives sont ouvertes, et il pousse les historiens à les consulter afin de faire toute la lumière sur la sombre histoire (néo)-coloniale française. Kako Nubukpo, économiste, ancien ministre togolais chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques, auteur de *L'Urgence africaine. Changeons le modèle de croissance* (Odile Jacob, 2019) et de : *Une solution pour l'Afrique. Du néo-protectionnisme aux biens com-*

muns (Odile Jacob, 2022), a présenté un historique du Franc CFA, en montrant son caractère injuste et inégalitaire, et même néo-colonialiste. En effet, le franc CFA, sigle qui signifiait initialement « colonies africaines d'Afrique », et qui signifie à présent franc de la Communauté financière africaine et franc de la Coopération financière en Afrique, est un héritage de la colonisation française et continue à être aujourd'hui utilisé par 14 pays d'Afrique. C'est une monnaie dont la valeur, librement définie par les pays membres, est établie à parité fixe avec l'euro, parité fixe qui est par la suite garantie par le Trésor public français.

Kako Nubukpo critique le franc CFA car il implique la mise en commun de la monnaie par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). D'ailleurs, en août 2015, le président tchadien Idriss Déby a appelé les pays africains à sortir de la zone franc CFA, observant que tant que la monnaie sera garantie par la France, elle ne sera pas entièrement africaine. En février 2017 se sont tenus des « États généraux du franc CFA » à Bamako. Organisés par Kako Nubukpo, ils ont visé à trouver une nouvelle monnaie capable de remplacer le franc CFA. En novembre 2017, le président français Emmanuel Macron s'est déclaré totalement ouvert sur la question

de l'avenir du franc CFA, affirmant : « S'ils considèrent qu'il faut même supprimer totalement cette stabilité régionale et que c'est mieux pour eux, je considère que c'est eux qui décident et donc je suis favorable ». Puis, en 2019, lors d'une réunion du Conseil de convergence de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), à Conakry, en Guinée, les participants ont évoqué le lancement possible d'une future monnaie de l'Afrique de l'Ouest, l'« eco » ainsi que le nom de la future Banque centrale de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), la « Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest ». Toutes ces questions sont loin d'être réglées aujourd'hui, les controverses et désaccords demeurent forts entre chefs d'Etat et entre économistes, de part et d'autre de la Méditerranée.

En conclusion, cette soirée-débat, qui a suscité le grand intérêt du public (plus de 80 personnes dans la salle !), a montré que l'Afrique est un sujet qui passionne l'opinion publique et le monde académique en France, et que ce sujet est lié à la question de l'héritage de la colonisation et de la décolonisation, à celle – controversée – du néo-colonialisme, et à celle de la lutte contre le racisme, valeurs que porte le MRAP, co-organisateur de l'événement. ::

Chloé Maurel,
Historienne

L'AFRIQUE, VICTIME DE POLLUTION ET DE PILLAGE de ses ressources naturelles.

L'Afrique est paradoxalement le continent où la population pollue le moins mais qui est le plus victime de pollution générée par les pays du Nord et de pillage des ressources naturelles.

Le problème de la pollution en Afrique, de la destruction de ses espaces naturels, et de la prédation de ses ressources minérales, sont des enjeux majeurs, qui concernent non seulement les pays africains, mais le monde entier, dans le cadre d'une planète mondialisée. Comment cela se traduit-il ?

Une pollution plastique dramatique

Le continent africain produit seulement 5 % du plastique dans le monde et en consomme 4 %. Mais les pays du Nord y déversent leurs déchets plastiques et textiles en quantité industrielle. « En 2018, 6,9 millions de tonnes de déchets plastiques ont été rejetés par

L'AFRIQUE, VICTIME DE POLLUTION et de pillage de ses ressources naturelles.

suite de la page 06

les 17 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. (...) la plupart finissent leur parcours dans l'océan » et sur le littoral fragile.¹ Les pays d'Afrique de l'ouest en particulier, bordant l'océan Atlantique, subissent de plein fouet « les ravages du plastique. La pêche, qui est un secteur économique important et, surtout, un moyen de survie pour une partie des populations locales, a vu un océan vierge devenir une marée de sacs en plastique, d'emballages alimentaires, d'équipements médicaux, de bouteilles et de bouchons d'eau, de déchets provenant de cargos, et encore plus. Au Sénégal, le poisson compte pour 70 % des besoins en protéines animales de la population. Ainsi, une partie des 11 millions de tonnes de débris en plastique se trouvant dans les océans se retrouve finalement dans le corps de plusieurs humains »². Certains pays sont plus touchés que d'autres. L'Angola est le pays le plus pollué d'Afrique.

Un air vicié qui provoque des maladies pulmonaires

C'est aussi l'air qui est pollué dans les grandes métropoles africaines. Comme le rapporte Damien Glez dans Jeune Afrique, « une enquête de l'organisme américain Health Effects Institute démontre qu'en Afrique subsaharienne, le taux de mortalité liée à la pollution de l'air est de 155 décès pour 100 000 personnes, soit presque le double de la moyenne mondiale »³. La pollution de l'air peut être causée par les incendies, de plus en plus fréquents avec le réchauffement climatique. « L'Afrique subit en moyenne 32,5 jours par an d'exposition « importante » aux particules fines nocives (...) contre une seule pour l'Europe. Une pollution due notamment aux mégafeux de forêts ou à la culture sur brûlis. Les pays les plus touchés par cette pollution sont l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, le Congo-Brazzaville et le Gabon, dans une région du monde où se pratique aussi beaucoup la culture sur brûlis. »⁴

1 « Notre trésor meurt » : le littoral ouest-Africain en lutte contre les déchets plastiques », sur le site de la Banque mondiale, 13 juillet 2023.

2 Charles Simard, « La pollution en Afrique de l'Ouest : état critique », article publié le 29 mars 2022 sur : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse/3259>.

3 Damien Glez, « La pollution urbaine tue deux fois plus en Afrique qu'ailleurs », in *Jeune Afrique*, 1^{er} nov 2022.

4 « La pollution de l'air causée par les incendies

La décharge de Yoff au Sénégal,
Photo : Myriam Louviot, CC BY 3.0, via Wikimedia Commons



En Ethiopie, à Addis-Abéba la capitale, « les espaces verts – jardins privés compris – couvrent moins de 15 % du territoire de la capitale. À Dakar au Sénégal, les espaces verts ont été réduits de 34 % sur une période de 20 ans, entre 1988 et 2008. Et c'est ainsi pour la plupart des villes africaines. »⁵

Un révoltant pillage des ressources naturelles

Parallèlement, le pillage des ressources naturelles bat son plein, et génère lui aussi de la pollution. L'exploitation des minerais (notamment le coltan, dont 80 % des réserves mondiales sont en RDC), se fait de manière prédatrice, de la part du Rwanda son voisin, ainsi que de l'Ouganda, et au bénéfice des pays occidentaux, et aussi, à présent, de la Chine, comme l'a établi en 2021 un volumineux rapport de l'ONU, très documenté mais pas assez diffusé ni médiatisé⁶. Ce rapport accusait notamment l'Ouganda et le Rwanda de « devenir les parrains de l'exploitation illégale des ressources naturelles et de la prolongation du conflit en RD Congo ». En février 2023, le pape François, en visite en RDC, a dénoncé le « colonialisme économique » que subit la RDC. En effet, les 100 millions d'habitants de ce pays riche

frappe plus durement les plus pauvres, selon une étude », *Le Monde*, 21 sept 2023.

5 Sihine Negede, « Plaidoyer pour une Afrique urbaine verte », *Jeune Afrique*, 18 janv 2019.

6 Yann Rousseau, « L'ONU dénonce le pillage de la République démocratique du Congo », *Les Echos*, 20 avril 2021.

en minerais (cuivre, or, cobalt, coltan...) vivent encore actuellement avec moins de 2 dollars par jour, et subissent un climat de violences endémiques⁷. « Après l'ère Mobutu (1965 - 1998), marquée en partie par la captation des profits de la Société générale des carrières et des mines (Gécamines) par le maréchal-président, il y a eu ce que le journaliste belge Erik Bruylant a appelé le "far west congolais". Durant les premières années d'exercice du pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, des "petites compagnies, (...) vautours, ont pris le contrôle des mines les plus importantes du pays"⁸. Aujourd'hui, les ressources minières de RDC sont captées et commercialisées en grande partie par le Rwanda, avec la complicité des Etats-Unis et plus largement des pays occidentaux⁹.

La France, responsable d'une grave pollution au Sahara algérien et au Niger

La France aussi est responsable d'une grave pollution en Afrique. Dans la région d'Arli au Niger, la filiale d'Orano (ex-Areva) a fermé en mars 2021 après plus de 40 ans

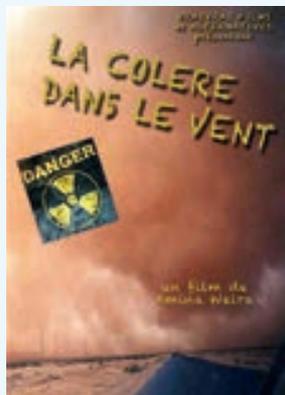
7 Cf. Chloé Maurel, « RDC Congo. Violences et massacres terribles dans un silence assourdissant de la communauté internationale », *Planète Paix*, janvier-février 2024, p. 8-9.

8 Cité dans : Sébastien Seibt, « En RD Congo, le « colonialisme économique » devenu pillage généralisé », publié le 1^{er} fev. 2023 sur le site de France 24, : <https://www.france24.com/fr/afrique/20230201-rd-congo-le-colonialisme-%C3%A9conomique-devenu-pillage-g%C3%A9n%C3%A9ralis%C3%A9>

9 *Ibid.*

L'AFRIQUE, VICTIME DE POLLUTION et de pillage de ses ressources naturelles.

suite et fin de la page 07



d'exploitation des sols, laissant sur place plus de 20 millions de tonnes de boue radioactive, non confinée, issue des résidus de l'extraction de l'uranium.

Comme l'analyse Matteo Maillard dans *Le Monde*, « les gisements d'uranium exploités par Orano (ex-Areva) empoisonnent la population », et la jeune réalisatrice nigérienne Amina Weira l'a illustré dans un film documentaire sur le sujet¹⁰. Elle montre comment l'exploitation de l'uranium à Arlit par Areva a contaminé la population locale, 150 000 habitants (dont 4 000 travailleurs de la mine) dans cette ville créée de toutes pièces par Areva, dans ses activités quotidiennes : la poussière radioactive, l'eau empoisonnée, les mai-

sons construites avec la terre des mines, la nourriture contaminée, tout cela a rendu les habitants malades. « *Des maisons doivent même être détruites car les murs d'argile contiennent de la radioactivité.* » Bien entendu, les normes de sécurité qui prévalent en Europe n'y sont pas respectées. Et les fréquentes tempêtes de sable diffusent les particules radioactives dans l'agglomération.¹¹

La France a aussi gravement pollué le Sahara algérien, comme le montre le film documentaire *Gerboise bleue*¹²,



11 « Niger : à Arlit, les gens boivent de l'eau contaminée par la radioactivité. Les gisements d'uranium exploités par Orano (ex-Areva) empoisonnent la population », explique Amina Weira, auteure d'un documentaire sur le sujet. Propos recueillis par Matteo Maillard, *Le Monde*, 26 février 2018.

12 *Gerboise bleue*, film documentaire français réalisé par Djamel Ouahab et sorti en France en 2009. Le nom de ce film reprend le nom de

du fait des premiers essais atomiques français dans le Sahara de 1960 à 1966, plus précisément sur le site d'essais nucléaires de Reggane (4 essais en atmosphère et 13 essais souterrains), qui ont rendu bien des habitants Touaregs malades. Ce film, qui donne la parole à des survivants français et touaregs, relate leurs combats pour la reconnaissance de leurs maladies, et révèle dans quelles conditions les tirs

se sont véritablement déroulés. L'armée française continue à nier sa responsabilité.

Il revient à la France, à la communauté internationale, et notamment à l'ONU, de mieux protéger (par une action normative et opérationnelle) l'Afrique de ces pillages prédateurs et de ces pollutions générées par les pays occidentaux.¹³ ::

Chloé Morel,

code du premier essai atomique français dans le Sahara algérien, en 1960.

13 Note : cet article reprend pour l'essentiel un article du même auteur publié en 2024 dans la revue *Naturellement*.

10 *La Colère dans le vent*, film documentaire d'Amina Weira, 2021.

L'AFRIQUE, PAS ENTRÉE DANS L'HISTOIRE ?

Interview de Doudou Diène

Haut fonctionnaire sénégalais, Doudou Diène à l'Unesco lance en 1994 « La route de l'esclave ». Il est nommé Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme et de xénophobie et de 2002 à 2008, il coordonne à cet effet une série d'enquêtes dans vingt Etats. En 2019, il devient rapporteur du Conseil d'orientation de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage.

Nicolas Sarkozy, lui est entré dans l'histoire ! Tristement, grâce à un discours ahurissant tenu à Dakar le 26 juillet 2007 (en réalité rédigé par Henri Guaino). On y retrouve une sorte de pensée fossile issue des pires discours colonialistes du dix-neuvième siècle.

« Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire [...]. Jamais il ne s'élance vers l'avenir [...]. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout est écrit d'avance. [...] Il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès ».

On pourrait en sourire, tant cela est stupide. Mais c'est surtout la preuve que cette

L'AFRIQUE, PAS ENTRÉE DANS L'HISTOIRE ?

Interview de Doudou Diène

suite et fin de la page 08



Damien Glez, Sarkozy au Sénégal, octobre 2007, Caricature parue dans *Politique africaine*.

vision essentialiste et méprisante de l'Afrique rôde encore dans certains esprits, plus peut-être qu'on le croit. Parmi les nombreux commentaires que ce discours a provoqués, nous reproduisons ceux qu'a faits Doudou Diène, éminent spécialiste mondial du racisme, qui a plusieurs fois enrichi de sa réflexion des colloques du MRAP.

M. Diène, il est constant pour tout observateur averti que Nicolas Sarkozy à Dakar, a péché par ignorance, arrogance en se trompant dangereusement d'époque. Quelle est votre lecture de sa déclaration ?

« Ce n'est qu'une juxtaposition de textes différents avec des propos forts sur la culture africaine et sur l'homme africain. Deuxièmement, et le plus critique, c'est la posture politique. Comment comprendre qu'un homme d'Etat français puisse venir dire aux Africains ce qu'ils sont, ce qu'ils doivent faire. Sur ce point c'est au pouvoir politique de répondre à Nicolas Sarkozy. Cette réponse est attendue même après son départ. Le dernier élément, c'est la vision historique qu'a le Président français du Continent africain. M. Sarkozy pêche par ignorance. Il a, dans sa vision historique de l'Afrique, reproduit mot à mot les stéréotypes sur l'homme Noir, qui a été décrit comme un être inférieur par des savants des Lumières pour légitimer l'esclavage et plus tard la colonisation. Et c'est de cette littérature qu'est née l'anthropologie du racisme anti-Noir en décrivant une absence de civilisation de l'Afrique et de l'homme africain. Pour Nicolas Sarkozy, l'homme noir est attaché à la nature, il ne peut pas faire le saut qualitatif de la nature à la civilisation et il est resté collé à la nature. C'est là une reproduction des vieilles constructions idéologiques qui ont été faites à l'encontre des autres peuples non-européens. Tout ce qui a été fait par des scientifiques français comme africains, à l'image du parrain de l'Université de Dakar

Cheikh Anta Diop, a été délibérément oublié par Nicolas Sarkozy dans son adresse à la jeunesse africaine. C'est un silence voulu. Un silence idéologique. »

Même quand il passe la pommade aux Africains, c'est pour mieux les rabaisser. Quand on connaît bien le débat en France, ne peut-on pas dire que Sarkozy ne s'adressait pas uniquement à la jeunesse africaine ?

« Ce discours exprime la montée de deux courants idéologiques en Occident. Premièrement, le courant du révisionnisme historique qui est en train de monter et qui a été illustré par le débat sur la « dimension positive de la colonisation ». Dans leur posture révisionniste des historiens essaient de démontrer que l'esclavage était l'œuvre même des victimes. Le deuxième courant propose une relecture ethnique des faits sociaux. Les tenants de ce courant suggèrent par exemple que l'immigration n'est plus un phénomène dont il faut avoir une lecture historique de tous les peuples, mais exclusivement de peuples dont les valeurs culturelles ne sont pas en conformité avec la civilisation. Il s'agit d'intellectuels de renom comme le philosophe français Alain Finkielkraut ou l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse qui avait considéré que la révolte des banlieues était liée à la polygamie. C'est un courant assez profond. Ce que dit Nicolas Sarkozy est donc une expression politique d'un courant idéologique profondément révisionniste. Cependant, on ne peut pas accuser Nicolas Sarkozy d'être raciste. Il ne l'est peut-être pas. Le problème se trouve en France même. C'est la crise identitaire que vit la République française. Le surgissement d'un courant avant-gardiste et révisionniste est lié à une certaine idée d'une Europe blanche et chrétienne. Ces vieilles constructions identitaires sont en contradiction avec la société européenne d'aujourd'hui. »

N'est ce pas le signe avant-coureur d'un tournant historique très profond ?

« Il y a aujourd'hui une interprétation ethnique qui veut valider le retard de l'Afrique en en faisant un Continent anhistorique. Pour ces occidentaux les immigrés constituent

une menace. Une seule question à Nicolas Sarkozy comment interprète-t-il le fait que des milliers d'Africains se retrouvent dans les cimetières français ? N'étaient-ils pas appelés au nom de la « mère-patrie » pour défendre la Liberté et la Démocratie ? »

Partagez-vous l'idée que M. Abdoulaye Wade doit répondre à M. Nicolas Sarkozy ?

« Il y a une interpellation des hommes politiques africains par le fait qu'un homme politique français vienne chez eux leur apporter une relecture historique de leur histoire, de leur propre être et de l'histoire de la colonisation. Leur silence est étonnant ! Le Chef de l'Etat sénégalais devrait donner son point de vue. Dans un esprit de dialogue critique, courtois mais de fond. Ce dialogue critique là est attendu par les peuples sénégalais et africain. Et ce n'est pas seulement le Président du Sénégal qui est interpellé. De même les intellectuels africains sont interpellés. Il est temps qu'il se réapproprie la connaissance et la réécriture de leur propre histoire. Quelles sont les recherches faites dans nos universités sur l'histoire de l'Afrique ? Quels sont les efforts des autorités politiques sur l'enseignement de l'histoire africaine ? De même les intellectuels français et européens sont interpellés dans ce débat. Quels sont les travaux récents qui ont été faits sur l'histoire de la France et de l'Afrique ? Ces intellectuels doivent se positionner sur l'histoire coloniale. C'est en définitive leur propre société multi-culturelle qui les interpelle » ::

El Hadji Gorgui Wade NDOYE,
(ContinentPremier ONU – Genève)

Doudou Diène
© UN Geneva, Visualhunt.



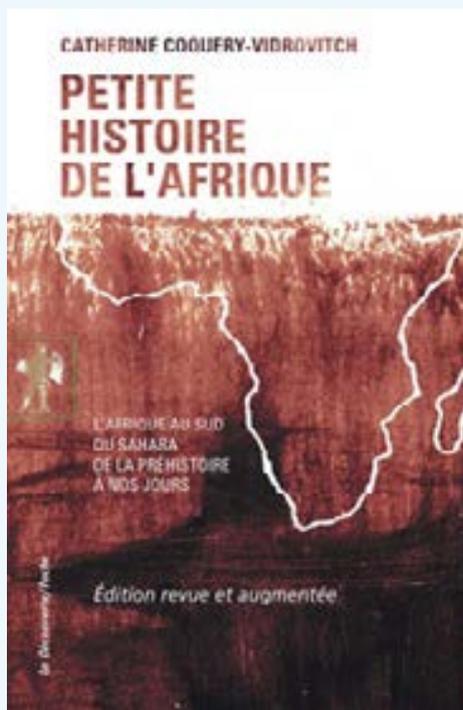
AFRIQUE : UNE HISTOIRE universelle

On ne peut comprendre la situation actuelle de l'Afrique subsaharienne, cinquante-cinq ans après les indépendances francophones de 1960, sans l'analyser à la lumière des héritages complexes et lourds du continent.

Celui-ci n'est « né » ni avec les indépendances, ni avec la colonisation près d'un siècle auparavant, ni même avec la « découverte » par les Portugais au XV^e siècle : les Européens ont découvert et construit « leur » Afrique, mais celle-ci avait déjà une histoire qu'ils ont durablement ignorée, alors qu'ils étaient, sans le savoir, les derniers arrivés dans une histoire longue de mondialisation.

Car les Africains n'ont jamais vécu dans l'isolement : l'humanité est née en Afrique orientale, d'où les premiers hominidés sont partis à plusieurs reprises pour se répandre à travers le monde, la dernière vague remontant à quelque deux cent mille ans avec l'homo sapiens sapiens.

Bref, dès les débuts de la préhistoire, on trouve la dispersion africaine. Pourquoi l'Afrique fut-elle ainsi marginalisée, voire rejetée ? Parce que cette construction négative du continent a été conçue au moment où se développait, du côté européen, le racisme anti-noir, largement tributaire de la traite atlantique des esclaves, dont la spécificité fut de déterminer une fois pour toutes la couleur : à partir du XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e, un esclave atlantique ne pouvait être que noir, et tout noir était quasi destiné par nature à devenir esclave ; au XVIII^e siècle, le mot « nègre » devint synonyme d'esclave. S'y ajouta le legs du XIX^e siècle précolonial. La découverte par les Européens de l'intérieur du continent démarra en 1795 avec l'arrivée de l'Écossais



Mungo Park sur la rive du fleuve Niger. L'appréhension de la géographie et des sociétés africaines internes s'accompagna de la systématisation de l'inégalité supposée des races, en « scientifiant » la distinction entre race supérieure – blanche bien entendu – et races inférieures. Le tout découlait de l'opprobre né dans les siècles précédents de la traite « négrière » : le mot en lui-même dit la couleur.

Si, à la fin du XIX^e siècle, la traite atlantique a quasi disparu, la conviction occidentale – États-Unis inclus – demeure de l'inégalité raciale. L'essor du racisme va dès lors ca-

ractériser la première moitié du XX^e siècle. Ce mépris envers les noirs a entraîné l'ignorance de leur histoire. Il n'y avait pas d'écrits, arguait-on encore à l'université dans les années 1960. [...]

Un continent sans histoire ?

[...] À une époque où beaucoup s'interrogent encore sur la « greffe » démocratique qui n'aurait pas pris en Afrique, ou d'autres tentent d'essentialiser le fonctionnement politique au sud du Sahara, il est temps de comprendre ce que cette histoire – et ses luttes de pouvoir – a de commun avec l'histoire d'autres peuples : elle a laissé un héritage extrêmement complexe, héritage qui doit être connu si l'on veut comprendre les problèmes politiques de l'Afrique d'aujourd'hui. Quand politistes et sociologues font remonter l'histoire de l'Afrique à 1960, au mieux à 1885, ils font table rase de l'immense période qui a précédé. [...]

IX^e-XV^e siècle : l'âge d'or de l'Afrique

L'introduction des dromadaires, au tout début de notre ère, a bouleversé la situation au Sahara. Il est devenu possible de traverser le désert grâce à de grandes caravanes, et de multiplier les contacts entre Afrique subsaharienne et Afrique du Nord. La période la plus faste de l'histoire africaine (comme on parle du Siècle d'or de l'Espagne au XVI^e) se situe du IX^e au XVI^e siècle, avec l'exploitation de l'or dans le sud de l'Égypte (Nubie), en Afrique australe, en Afrique de l'Ouest...

L'empire du Zimbabwe (X^e-XIV^e siècle), le Ghana historique (plus au nord que le Ghana actuel), le Mali puis l'empire songhaï (qui contrôlaient les sources d'or) furent tous de grands empires. Des récits arabes racontent le pèlerinage du souverain du Mali (Kankan Musa) à La Mecque au XIV^e siècle, avec des milliers de dromadaires et d'esclaves, dont l'apport en or a généré une inflation formidable au Caire. Cet or a irrigué l'Occident via les routes transsahariennes.

Quand les Portugais arrivent au XV^e siècle, ils sont impressionnés par Benin City (au sud du Nigeria actuel), ville très organisée. Ce royaume, comme celui du Kongo, a émergé au XII^e siècle, avant l'arrivée des Européens. Ce sont des centres politiques,

AFRIQUE : une histoire universelle.

suite et fin de la page 10

commerciaux, de contacts, d'échanges, qui ont un pouvoir économique lié à leur rôle de nœud. Le roi du Kongo (nord de l'Angola actuel) reçoit les Portugais, qui sont peu nombreux ; il se convertit au christianisme en 1491 et demande au roi du Portugal de lui envoyer des artisans (maçons, etc.). Mais bientôt, les Portugais n'y chercheront que des esclaves.

Quand la colonisation fixe les populations

[...] La propriété privée a été conceptualisée tardivement. Les terres du village appartenaient (et continuent parfois d'appartenir) à l'ensemble du groupe. Cela ne signifie pas que les sociétés étaient égalitaires : on trouvait des chefs de village, des espaces ou des lignages plus ou moins étendus.

[...] Il y avait beaucoup de terres pour relativement peu de gens. Les populations étaient mobiles. L'État n'était pas défini par l'étendue du territoire sous son emprise, mais par le nombre de sujets qu'il dominait. Sa surface était donc élastique et les frontières assez floues. Les capitales étaient construites en matériaux précaires (bois, paille, torchis), ce qui permettait leur déplacement pour affirmer une nouvelle emprise territoriale. Or, l'administration coloniale avait besoin de fixer les gens, pour faire payer l'impôt et recruter des travailleurs. La colonisation a donc dessiné des frontières linéaires pour assigner chacun à un espace défini par son « ethnique », son groupe linguistique et politique.

Quand les Occidentaux et leurs chercheurs ont voulu décrire l'organisation de « ces sauvages », ils n'ont pas voulu parler d'États : ils ont adopté, pour désigner les formations politiques anciennes à différentes échelles, le terme d'« ethnique » (ethnos signifie peuple en grec). Sous la colonisation, très mal reçue au démarrage par les populations, les gens se sont tournés vers le temps d'avant, valorisant le groupe préexistant, désormais essentialisé, en adoptant le vocabulaire colonial : ethnique, tribu. Avec l'indépendance, « Je suis de chez vous » (je suis de la même ethnique que vous) est devenu un argument électoral pour tout candidat à la députation. Le « sentiment ethnique » est devenu une réalité manipulée sous la forme du tribalisme.

Ces processus entremêlés démontrent l'importance qu'il y a à ne pas dissocier l'histoire dite précoloniale (qui a duré des millénaires), de la période coloniale (deux siècles au plus) et du temps postcolonial (moins d'un siècle).

Sur le plan politique, l'imbrication est analogue. Les « chefs » d'autrefois sont magnifiés par le roman national ou régional d'aujourd'hui. Mais ils ont aussi hérité du pouvoir arbitraire de ce que les colonisés dénommaient le « chef blanc » : l'administrateur colonial, qui cumulait les pouvoirs exécutif et judiciaire par le biais du code de l'indigénat.

Le code de l'Afrique-Occidentale française ne fut supprimé qu'en 1946. Il serait donc exagéré d'attribuer les excès dictatoriaux qui ont suivi les indépendances à l'histoire ancienne de l'Afrique. Ils sont tout autant redevables au passé colonial, aussi indifférent au consensus qu'à la démocratie.

De l'esclavage

Le XIX^e siècle marqua le début des conquêtes européennes : les Britanniques conquièrent l'Afrique du Sud, et les puissances européennes se livrèrent une concurrence farouche en avançant à l'intérieur des terres. Paradoxalement, avec l'interdiction de la traite internationale, les circuits internes se sont beaucoup développés.

Les chefs africains n'ayant pas été invités au Congrès de Vienne en 1815, ni informés de la fin de l'esclavage, celui-ci s'est intensifié au sein des sociétés au moment même où l'Europe décrétait sa fin. Les esclaves étaient désormais utilisés pour extraire des matières premières utiles à l'industrie dont plusieurs, au XIX^e siècle, venaient surtout d'Afrique : oléagineux végétaux, teintures nécessaires au textile (noix de kola, indigo, bois tropicaux rouges



Catherine Coquery-Vidrovitch.
Photo : Ji-Elle - Wikimedia Commons CC by SA 3.0

et jaunes). On pourrait poursuivre avec le pétrole et les richesses minières des XX^e et XXI^e siècles. [...]

La facilité de la conquête européenne s'explique par la dissymétrie des armes, mais aussi par l'illusion, chez les peuples récemment asservis, de se débarrasser de leurs précédents conquérants. Entre 1885 et 1900, le partage de l'Afrique est achevé. C'est au début du XX^e siècle que des révoltes populaires, menées par ceux qui refusaient de payer l'impôt, ont éclaté partout.

Une culture de la violence a ainsi sévi en Afrique au fil de plusieurs siècles : par l'esclavage et les traites, par les conquêtes internes, par les conquêtes coloniales, par les résistances à la colonisation. Un héritage à connaître pour mieux le combattre. [...] ::

Catherine Coquery-Vidrovitch,
*Article adapté d'une intervention
prononcée dans le cadre de « Cité philo »,
à l'auditorium des Beaux-Arts de Lille,
le 22 novembre 2014*

LA DÉMOCRATIE N'« IMPRIME » PLUS en Afrique

La série de coups d'État militaires intervenus dans la bande sahélienne au cours de ces dernières années a souvent été analysée, en France, du point de vue du rejet par les populations locales de la présence militaire, diplomatique et économique française.



Jean Loup Amselle. Photo : Jj-Elle - Wikimedia Commons CC by SA 3.0

Toutefois, ces putschs s'inscrivent également dans un processus que l'on observe plus largement dans les pays d'Afrique anciennement colonisés : le rejet de plus en plus assumé de la démocratie « à l'européenne », perçue comme une idéologie contraire aux traditions et aux volontés des peuples africains, et comme un instrument employé par les puissances occidentales.

Les pouvoirs coloniaux européens n'ont pas instauré la démocratie dans les territoires africains conquis au cours du XIXe siècle, tant s'en faut. En fait, les administrations coloniales ont mis en place des pouvoirs despotiques qui prenaient le relais des empires et des royaumes qui avaient existé en Afrique jusqu'alors et qui avaient été vaincus par les armées conqué-

rantes. Les paysans africains n'ont donc pas vraiment été dépayés par la violence coloniale. Dans la conscience paysanne, on peut observer la permanence de la notion de « force », qui a toujours été au cœur des relations entre États, et entre les États et leurs sujets. Il n'en reste pas moins qu'au niveau villageois, un autre principe prévalait : celui selon lequel le chef de village devait prendre sa décision sur la base d'un consensus après avoir consulté l'ensemble des villageois.

Cette ambiguïté ou dualité du pouvoir se retrouve aujourd'hui après qu'elle a été oblitérée par la mise en œuvre, dans la dernière période de la colonisation française, des élections. Il faut en effet attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que la France mette en place des processus électoraux et que surgisse ainsi un principe démocratique. Ce processus s'est poursuivi après les indépendances, sauf dans les pays qui se sont engagés dans la voie du socialisme comme la Guinée et le Mali. Interrompu dans certains pays par des coups d'État militaires, le processus démocratique a repris de plus belle après la fameuse déclaration de François Mitterrand à La Baule, en 1990, sur la nécessaire démocratisation du continent.

L'Afrique francophone s'est ainsi retrouvée à partir des années 1990 avec des pays modèles en matière de démocratie comme le Sénégal et le Mali. Puis est venu le temps du désenchantement avec la guerre civile en Côte d'Ivoire (2002-2007) et la volonté de certains chefs d'État d'effectuer des mandats supplémentaires en modifiant les

Constitutions de leurs pays respectifs (Côte d'Ivoire, Sénégal), sans compter les pays où des despotes se sont maintenus au pouvoir pendant des décennies (Guinée équatoriale, Cameroun, Congo-Brazzaville...).

Mais c'est l'essor du djihadisme dans les pays du Sahel qui a véritablement sonné le glas du mirage démocratique. La démocratie, avec ses élections, a été vue par bon nombre d'acteurs locaux, notamment militaires, comme un instrument d'affaiblissement des armées nationales, alors même qu'elles se trouvaient aux prises avec des éléments qualifiés de terroristes. Au Mali notamment, et bien qu'Ibrahim Boubacar Keita ait été élu démocratiquement en 2013, a été pointée la déliquescence du régime avec son cortège de corruption, de népotisme et de prévarication. Bref, le principe démocratique d'inspiration occidentale est censé, d'après certains responsables africains eux-mêmes, ne pas convenir à l'Afrique. La démocratie, avec son système électoral donnant des gagnants et des perdants, est en effet considérée comme étant l'objet de toutes les manipulations et de toutes les compromissions. Il existe une véritable nostalgie, au sein de larges secteurs des populations africaines, pour un pouvoir fort, un pouvoir guerrier qu'incarneraient bien les militaires qui se sont emparés du pouvoir au Mali, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger. Mais au-delà, il existe un goût prononcé pour des institutions proprement africaines, que celles-ci soient d'ordre coercitif ou consensuel.

Cette nostalgie prend plusieurs formes, celle de formations politiques et de certaines associations anciennes – que celles-ci aient disparu, qu'elles existent encore ou qu'elles se soient profondément transformées. L'empire médiéval du Mali, ainsi que la Charte de Kurugan Fuga, édictée par son fondateur Sunjata, continuent ainsi de servir de référence à certaines fractions de l'élite politique et intellectuelle malienne. De même, les sociétés de chasseurs mandingues et dogons, avec leur organisation égalitaire, fournissent un modèle de comportement concurrençant de façon convaincante les Constitutions occidentales. Enfin, la palabre villageoise, ou plutôt une version idéalisée de cette institution, paraît être à même de ramener la concorde et d'échapper aux procédures électorales sources de divisions. Bref, l'Afrique disposerait de ressources politiques autochtones- ou de savoirs en-

LA DÉMOCRATIE n'« imprime » plus en Afrique

suite et fin de la page 11

dogènes - lui permettant de se passer de l'importation de modèles prétendument universels mais ne s'appliquant en réalité qu'à l'Occident.

Le principe universaliste de la démocratie occidentale, outre qu'il serait défendu de façon hypocrite par l'Europe et les États-Unis, qui s'accommodent parfaitement de nombreux régimes formellement démocratiques mais en réalité répressifs, est également vu par certains secteurs des opinions africaines comme le moyen d'imposer des valeurs contraires à leurs propres valeurs culturelles. Il en va ainsi des droits de l'homme qui sont brandis par les Occidentaux pour fustiger l'excision, les mariages forcés ou encore la condamnation de l'homosexualité. En cela, certains pays africains trouvent un répondant dans la Russie de Poutine, qui lui aussi dénonce des valeurs occidentales « ne correspondant pas à la culture russe ».

Partout en Afrique, au Maghreb (Tunisie), dans certains pays européens (Hongrie, Slovaquie), en Argentine et même aux États-Unis (Trump), la démocratie est battue en brèche au profit du culte du chef. Dans le cadre de ce modèle, plus aucun corps

intermédiaire n'est censé subsister entre le leader et ses citoyens devenus des sujets. La démocratie devient une curiosité ou un vestige occidental, d'autant plus que certains de ses thuriféraires peuvent apparaître comme étant eux-mêmes nostalgiques d'un Ancien Régime où s'épanouissait la royauté (Macron).

Dans de larges parties du monde, la démocratie n'a plus le vent en poupe et l'Occident a bien du mal à imposer au nom de ce principe des changements de régime dans des pays qui, il n'y a pas si longtemps, se trouvaient encore sous sa dépendance. Le renversement des dictateurs Saddam Hussein en Irak et Mouammar Kadhafi en Libye, et c'est un euphémisme, ne s'est pas avéré convaincant, de sorte que la politique de George W. Bush contre les États « voyous » est désormais abandonnée et que les États-Unis par exemple, à la différence de la France, se sont parfaitement accommodés, dans un premier temps, de l'arrivée au pouvoir au Niger d'une junte militaire, même s'ils ont fait machine arrière par la suite, pour maintenir leurs troupes dans le pays.

L'Histoire ne s'est pas arrêtée après la chute du mur de Berlin et de l'Union soviétique et l'on assiste au contraire, dans l'esprit de la conférence de Bandung (1955), à une reprise d'initiative des pays du Sud, avec par exemple l'émergence des BRICS, sans que la question de leur nature démocratique soit posée.

Il va sans dire que le projet des BRICS d'instaurer une nouvelle monnaie aura sans doute des répercussions dans les anciennes colonies françaises d'Afrique qui continuent de voir leur souveraineté limitée par l'existence du franc CFA. C'est sans doute dans ce domaine que sera mené le prochain combat politique et économique entre les pays africains francophones et la France, laissant ainsi de côté la question de savoir si ces pays sont de nature démocratique ou dictatoriale. ❖

Jean Loup-Amselle,

Directeur d'études émérite à l'EHESS
Extrait de « Critique de la raison animiste » paru
aux éditions Mimésis et publié par The Conversation
France le 21 novembre 2023

ABONNEMENT



Nom Prénom

Organisme ou Entreprise

Adresse

Code postal Ville

Téléphone.....

Période d'abonnement UN AN « Particuliers et Collectivités » 24 €

UN AN « Étranger et DOM-TOM » 35 €

Vous pouvez également, pour nous soutenir, vous abonner et adhérer sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MRAP,
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris



adhesions@mrap.fr



01.53.38.99.86

GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA 30 ans après

L'État français était un allié de longue date du pouvoir rwandais et du président Habyarimana. Cette alliance s'est incarnée explicitement par la signature d'un accord de coopération militaire.



Pour la France, l'intérêt de cette aide était d'étendre son influence dans cette partie de l'Afrique. Cet accord a permis de former des unités qui, plus tard, ont initié le génocide dès le 6 avril.

Comprendre le rôle de la France

AVANT 1994, Juillet 1975 : le gouvernement français de Valéry Giscard d'Estaing signe un « accord particulier d'assistance militaire » avec le gouvernement rwandais de Juvénal Habyarimana. Octobre 1990 : le Rwanda appelle la France à l'aide pour combattre le FPR qui a fait une incursion par le Nord du pays, près de la frontière ougandaise.

Le 4 octobre, la France déclenche l'opération Noroît qui restera au Rwanda jusqu'en décembre 1993. Octobre 1992 : l'accord d'assistance est renforcé pour permettre à la France de former l'armée gouvernementale rwandaise qui est en grande difficulté face aux troupes du FPR

En 1994, pendant le génocide

Du 9 au 14 avril 1994 : la France déclenche l'opération Amaryllis, non pas pour stopper le génocide mais pour exfiltrer ses ressortissants et quelques rares rwandais, parmi lesquels de nombreux proches du président et de sa femme. Du 22 juin au 21 août 1994 : la France déploie la mission

Turquoise à l'ouest du pays, à la frontière avec l'ex-Zaïre. La mission est présentée comme humanitaire mais son action est principalement militaire. La France crée une zone qu'elle contrôle, la Zone Humanitaire Sûre (ZHS), dans laquelle le gouvernement génocidaire, le Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR), se concentrera avant d'être exfiltré, par la France, au Zaïre.

Après 1994, la France a fui ses responsabilités

La France ne portera pas plainte suite à l'attentat contre l'avion présidentiel qui a pourtant tué l'équipage français. En 1998, une Mission d'Information Parlementaire est créée pour instruire la question du rôle joué par la France dans le génocide.

Alors que le contenu des informations collectées est alarmant, la conclusion du rapport lave la France de ses responsabilités. En 2019, le président Macron demande à l'historien Vincent Duclert d'ouvrir les archives et de travailler avec une commission d'historiens sur les responsabilités de la France de 1990 à 1994.

Le rapport, remis en mars 2021, conclut à des « responsabilités accablantes » de la France et de son exécutif, mais ne reconnaît pas sa complicité dans le génocide.

La France, contrairement à d'autres pays comme la Belgique, n'a toujours pas présenté ses excuses au Rwanda. Elle n'a pas non plus ouvert toutes ses archives. ::

Association Survie,
21ter, Rue Voltaire - 75011 Paris



ET après UN GÉNOCIDE ?

Le génocide des Tutsis au Rwanda s'est déroulé entre le 7 avril et mi-juillet 1994. Hélène Dumas, historienne spécialiste du Rwanda, décrit la tragédie comme « une entreprise d'extermination exhaustive de ceux désignés Tutsis par une idéologie raciste qui remonte à la colonisation ».

Elle précise : « ce génocide appartient à l'histoire de notre monde, puisque le racisme qui a été le terreau de cette entreprise d'extermination est le même ayant donné lieu à l'antisémitisme ».

Au Rwanda, plusieurs cycles de commémorations se sont déroulés dans le pays. Une grande cérémonie nationale a eu lieu le 7 avril, puis une série de cérémonies locales se sont déroulées dans le pays.

En ce moment de recueillement, Dominique Célis, une écrivaine belge-rwandaise, née au Burundi est partagée, car même si la haine anti-Tutsis est canalisée dans la région des Grands Lacs, « Ce n'est pas fini. Le Rwanda est en pleine expansion à plusieurs niveaux, mais la menace contre les Tutsis reste présente. Cependant, cela ne va pas nous empêcher d'avancer. La campagne génocidaire de 1990 à 1994,

lorsque le monde entier nous regardait être tués en dinant, nous a appris qu'on ne pouvait compter que sur nous-mêmes. Ceci donne une force extraordinaire, notamment à la jeunesse ».

Scholastique Mukasonga, une écrivaine franco-rwandaise née en 1956 dans la province de Gikongoro au Rwanda, ajoute : « La particularité du génocide est d'avoir des morts sans corps et sans sépulture. À partir de là, ils sont toujours avec nous. Le sens même de la commémoration qui arrive chaque année est justement de prendre le temps de s'en rappeler. »

Une possible réconciliation entre victimes et bourreaux ?

La cohabitation entre victimes et bourreaux pose de grandes difficultés à la reconstruction du pays. Pour y répondre, une politique de réconciliation a été mise en



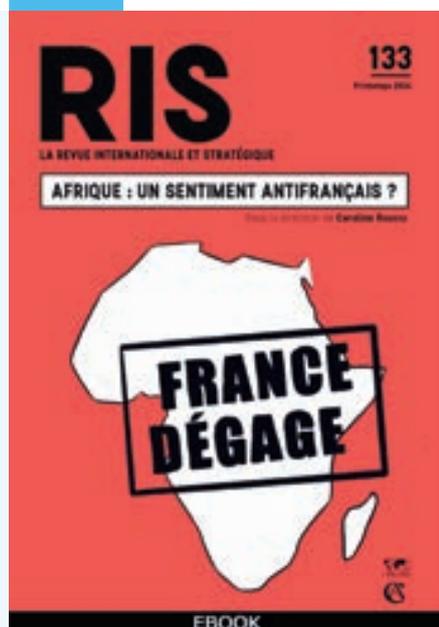
Photos des victimes au Mémorial du génocide à Kibuyé. Photo : Adam Jones, Ph.D. Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0

place. Hélène Dumas, docteur de l'École des hautes études en sciences sociales, historienne française spécialiste du génocide des Tutsis au Rwanda rappelle que « C'est avant tout un choix politique posé après le génocide de 1994 pour tenter de refonder la narration nationale autour de l'identité rwandaise et non plus d'une identité de différenciation raciste ou Hutus-Tutsis. Cependant, à une échelle individuelle ou familiale, on ne peut pas répondre à la place des rescapés du génocide ».

Pour Dominique Célis, il existe bien aujourd'hui un peuple rwandais : « Dès le 17 juillet, nous avons banni la question de l'ethnie sur les cartes d'identité. Le projet politique d'unité et de réconciliation consiste d'abord à intégrer le fait que ces différences ne sont pas des différences. Désormais, nous pouvons dire que nous sommes des Rwandaises et des Rwandais. Nous ne parlons plus du Rwanda en termes de Tutsis et de Hutus, mais en termes de bourreaux et de victimes ». ❖



Mémorial du génocide à Kibuyé. Photo : Score Beethoven, Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0



Son fondateur et directeur, Pascal Boniface, est par ailleurs membre du Comité d'honneur du MRAP.

Caroline Roussy est directrice de recherche à l'IRIS et directrice de l'Observatoire

L'IRIS

L'Institut de relations internationales et stratégiques, l'IRIS, est un centre de recherche précieux sur les questions géopolitiques et sur l'évolution des rapports entre les peuples et les Etats.

Sahel. Avec son aimable autorisation, nous incluons dans ce dossier deux extraits qui font partie de son abondante production dans le cadre de l'IRIS (à consulter sur internet). « *Frontières et menaces transfrontalières au sahel et en Afrique de l'Ouest. Penser la menace terroriste dans l'espace* » est une étude de 116 pages qu'elle a réalisée dans le cadre de L'observatoire

du Sahel N°2021-01, publiée en octobre 2023. Nous extrayons de son introduction une réflexion sur la question des frontières étatiques en Afrique.

Caroline Roussy a aussi produit, concernant les récentes élections au Sénégal, une déclaration qui éclaire la portée de cet événement par rapport à la question de la démocratie en Afrique. ❖

FRONTIÈRES ET MENACES TRANSFRONTALIÈRES AU SAHEL et en afrique de l'ouest*

Longtemps les frontières des États africains n'ont pas été l'objet de politique de gestion dédiée. Empêtrés dans des idéologies qui se sont structurées durant la période coloniale, les gouvernants ont tardé à se réapproprier les frontières, pourtant limite et point de départ du territoire sur lequel ils exercent leur pouvoir.

* Étude réalisée dans le cadre de L'OBSERVATOIRE SAHEL N°2021-01 pour le compte de la DGRIS - 116 pages



Caroline Roussy. Photo : IRIS

Il faut bien avouer que les frontières héritées de la colonisation ont mauvaise réputation. Leur tracé un peu au hasard sur une carte autour d'une table à Berlin, « le partage du gâteau africain », sont des images qui continuent de peupler les représentations africaines et européennes.

L'expansion djihadiste au Sahel, et notamment au Mali et au Burkina Faso, conforte la constatation de la détérioration continue des États centraux et de leur déterritorialisation, c'est-à-dire que les États n'ont plus la capacité de contrôler et d'administrer une partie de leur territoire et particulièrement leurs frontières. Les États concernés ont manifestement failli dans la gestion de leurs périphéries et cette faillite gagne sans cesse des espaces plus larges. Pour comprendre le déploiement de l'extrémisme violent dans toutes ces zones, il est montré qu'il est nécessaire d'en identifier les ressorts, pour cerner les facteurs de conflictualité et gérer notamment les espaces frontaliers. À partir de là, quatre scénarii d'évolution possible de la situation notamment au Mali, Burkina Faso et Niger sont élaborés.

État de la connaissance sur les frontières africaines et nécessité d'avoir les bons outils d'analyse

Dans une première partie, l'étude dresse l'état de la connaissance sur les frontières africaines et montre la nécessité d'avoir les bons outils d'analyse. Le traitement de la question des frontières africaines, notamment au Sahel, demeure encore trop idéologique. Contrairement à un mythe largement répandu, elles n'ont pas été tracées à la règle et au crayon durant la conférence de Berlin. Dans certains cas, il est même possible de montrer des coïncidences entre des segments de frontières précoloniaux et les frontières délimitées par les colonisateurs. Par ailleurs, leur utilisation au quotidien par les populations (commerce, contrebande, échappatoire, etc.) démontre suffisamment qu'elles ont intégré les frontières dans leur répertoire de mobilité spatiale. Aussi, peut-on en juger que les frontières ont aussi leur part d'histoire africaine ayant contribué à la fois à leur territorialisation et à leur réappropriation à différents niveaux d'échelle. Mais malheureusement, les frontières continuent d'être perçues comme une verrue ayant arbitrairement divisé les royaumes, les ethnies ; une balafre source du mal développement du continent. Cette lecture idéologique, largement nourrie par les panafricanistes, a longtemps empêché de penser la question des frontières et de leur gestion.

Sans administration par le pouvoir central, ces zones périphériques sont devenues au fil des décennies des ensembles sans cesse plus larges où les terroristes peuvent se déplacer facilement en mobilisant l'ar-

gument socio-culturel de la ressemblance. À l'évidence, les répertoires identitaires et spatiaux des terroristes se sont démultipliés, la frontière fonctionnant comme un liant dans les déplacements tout en se révélant comme une limite protectrice au-delà de laquelle les terroristes peuvent trouver refuge, mais aussi comme un espace d'enrichissement sur des économies parallèles dans la plupart des cas illicites.

Identification des facteurs de conflictualité et de la menace aux frontières

Quatre facteurs conjugués semblent amplifier l'effet sanctuaire des espaces frontaliers élargis :

- 1/ une faible densité de population ;
- 2/ une défaillance de la gouvernance centrale ;
- 3/ la corruption et le non-droit ;
- 4/ une pauvreté endémique et de faibles indices de développement humain.

La compétition entre les Groupes armés terroristes (GAT) pour le contrôle puis la codification de régions entières en dehors de l'État, dans un entre-deux territorial, favorise le développement de la violence et empêche singulièrement sa résorption. La faible présence de l'État est alors suppléée par les terroristes qui, dans certains cas, apparaissent comme protecteurs des populations et qui monnayent du reste leur protection contre le paiement de la zakat (impôt) et imposent la charia. On en conclut que les espaces frontaliers peuvent se révéler des zones sanctuaires pour les djihadistes. En investissant ces espaces, ils imposent leurs propres normes façonnant ainsi les mentalités des populations avec lesquelles ils interagissent. Dans ce dernier cas, on peut parler d'accommodations : les populations s'accommodent de la présence djihadiste tout autant cependant que ces derniers sont contraints à des inflexions pour pérenniser territorialement leur emprise. Dans ce contexte, on assiste à l'empilement et à l'interpénétration des risques liés à l'activité mêlée des prédicateurs religieux, des combattants et des bandits, mais aussi aux oppositions intercommunautaires de plus en plus violentes. Quelques points semblent devoir être particulièrement pris en compte comme la situation sociale qui crée de l'exclusion et de la pauvreté sur lesquelles la dynamique djihadiste se propage comme elle l'a fait au XIXe siècle. À l'époque, les partisans

des djihads étaient épris de justice sociale, de développement de la connaissance, ainsi que de l'amélioration des conditions sociales contre des pouvoirs détenus par des élites prédatrices. S'il y a des similitudes discursives par-delà les siècles, une réhabilitation des royaumes peuls du Macina ou du Fouta (Toro) d'El Hadj Omar Tall pour être mobilisateurs dans les imaginaires ne se vérifie pas à l'épreuve des faits. Pour les activistes d'aujourd'hui, la religion est plutôt devenue un moyen d'enrichissement rapide par l'exploitation de la misère des pauvres. Dans ce contexte, les liens entre djihadistes – souvent partie prenante au système de contrebande – et trafiquants sont extrêmement poreux. Enfin, la communauté peule est perçue comme une menace majeure et le ferment du djihadisme d'autant que, dans la mémoire collective, des États djihadistes se sont constitués entre le XVIIe et le XIXe siècle sur la base d'alliances avec les Peuls. Ainsi, au fil des siècles, même si ces différents djihads n'ont jamais débouché sur la constitution d'un empire uni, ils établissent néanmoins une série d'États rattachés par la solidarité ethnique qui dérivait de l'identité peule. Ils utilisaient alors le djihad comme force unificatrice. Cette dynamique a ainsi conduit au XIXe siècle à la domination des États haoussas du Nigeria et du Niger, mais aussi à la défaite des royaumes bambaras au cœur de l'actuel Mali, en créant l'État théocratique de Macina. Ces conflits ancestraux et les dominations qui en ont résulté expliquent aussi en grande partie aujourd'hui la forte résurgence des rivalités et craintes ethniques.

Gérer les espaces frontaliers

L'importance des régions périphériques et des zones frontaliers pour la stabilité du continent a régulièrement amené les responsables politiques et les institutions régionales et nationales à prendre des initiatives pour mieux gérer et intégrer ces espaces. Ainsi, l'Union africaine œuvre à l'échelle du continent pour une meilleure gestion intégrée des frontières, mais malheureusement sans prendre de décisions contraignantes. Quant à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ses diverses initiatives depuis sa création en 1975 en faveur de la convergence économique et de la coopération transfrontalière masquent à peine les fortes dissensions interétatiques qui paralysent l'institution quand des décisions importantes sont à prendre. En dépit de la pertinence du

FRONTIÈRES ET MENACES TRANSFRONTALIÈRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST penser la menace terroriste dans l'espace.

suite et fin de la page 17

G5 Sahel, en tant qu'organe multilatéral, ce dernier a souffert d'un manque chronique de financements et de l'absence d'un mandat exécutif. La mutualisation des efforts transfrontaliers dans les domaines de la sécurité et du développement était pourtant cardinale ; l'objectif étant d'endiguer une désétatisation des espaces transfrontaliers. Sans le Mali et très probablement le Burkina Faso et le Niger, épicrocentres de la menace djihadiste, d'aucuns concluent que le G5 Sahel a fait son temps. En 2017, l'initiative d'Accra a été lancée. Elle réunit le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigeria. Les trois axes de collaborations entre les pays membres sont :

1. le partage d'informations et de renseignements ;
2. la formation du personnel de sécurité et de renseignement ;
3. la conduite d'opérations militaires conjointes transfrontalières.

Mais la défiance des communautés bordières et le chevauchement de mandats avec d'autres organisations (comme le G5 Sahel jusqu'en mai 2022) soulignent la très grande dépendance de l'initiative à la qualité des relations interpersonnelles des chefs d'État des pays concernés, ainsi qu'à l'évolution du contexte politique de chacun des pays membres.

Plusieurs scénarii d'évolution possible pour mieux anticiper

En conclusion de l'étude, il est proposé plusieurs scénarii d'évolution possible pour mieux anticiper. Tout en restant prudents au regard de l'extrême volatilité de la situation, quatre scénarii peuvent être avancés :

SCÉNARIO 1 : La proclamation d'un califat dans la zone des trois frontières par l'État islamique au grand Sahara (EIGS), faisant apparaître un nouvel État sur les cartes, qui est alors paradoxalement confronté à la protection de ses frontières territoriales. Bien que le projet soit soutenu par les membres de l'EIGS, l'autrice reste prudente quant à l'éventualité de ce scénario au regard non seulement de l'intérêt pécuniaire, que les frontières traditionnelles génèrent et du fait qu'en dehors de confrontation interétatique, les frontières internationales ont rarement été remises en question.

SCÉNARIO 2 : Les frontières internationales restent stables, les terroristes contrôlent les axes de circulation. Les populations se soumettent à leur autorité, car les djihadistes leur offrent en contrepartie la sécurité. On assiste alors à la prolifération de zones de non-droit et de trafics à l'intérieur des États traditionnels.

SCÉNARIO 3 : Coïncidence entre les États islamiques et les cadres territoriaux actuellement délimités par les frontières internationales. De manière pragmatique, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) et l'EIGS se partagent les aires d'influence. Le JNIM impose son autorité au Mali et l'EIGS au Burkina Faso. Ils doivent désormais gérer les territoires sous leur contrôle ;

SCÉNARIO 4 : Les juntes au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger ne sont plus en mesure de tenir tous les fronts entre les attaques terroristes djihadistes, l'action des religieux fondamentalistes qui revendiquent l'application de la charia, la contestation politique intérieure au regard de la dégradation de la situation économique et sociale, la multiplication des confrontations ethniques, etc. Dès lors, les régimes militaires trouvent un accord avec les mouvements religieux rigoristes pour instaurer une République islamique. Cette évolution permet le ralliement d'un certain nombre de groupes terroristes, l'instauration d'une dictature forte et le retour à un calme relatif sur une partie du front sécuritaire au détriment des libertés individuelles et notamment des droits des femmes. ::

Caroline Roussy,
Directrice de recherche,
Institut de relations internationales et
stratégiques (IRIS) Octobre 2023

ÉLECTIONS AU SÉNÉGAL : BASSIROU DIOMAYE FAYE, le président de la rupture ?*

Élu à plus de 54% des voix dès le premier tour le 24 mars dernier, Bassirou Diomaye Faye, candidat du parti Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF), est devenu, à 44 ans, le plus jeune président de l'histoire du pays.

Présenté comme un opposant anti-système, celui qui était en prison il y a encore quelques semaines incarne un nouvel élan politique auprès de la jeunesse sénégalaise. Quelle analyse peut-on faire des résultats de l'élection ? Quelles sont les orientations politiques nationales et internationales du nouveau président sénégalais ? Éléments de réponse avec Caroline Roussy, directrice de recherche à l'IRIS, en charge du programme Afrique/s.

Après le report de l'élection présidentielle décrété par Macky Sall début février, l'élection sénégalaise a eu lieu le 24 mars dernier et a été marquée par la victoire de Bassirou

Diomaye Faye. Quels enseignements peut-on tirer de ces résultats et de cette victoire de l'opposition ?

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette séquence. Macky Sall avait souhaité, pour des motifs peu avouables, reporter sine die l'élection présidentielle initialement prévue le 25 février dernier. Sous la pression conjuguée de la rue, des pouvoirs religieux, de la diplomatie internationale, mais surtout du Conseil constitutionnel, le président Sall a été contraint à l'organisation du scrutin avant le 2 avril, date de la fin de son mandat. Si durant cette séquence d'incertitudes les Cassandres ont prédit la fin de la démocratie sénégalaise, un possible coup d'État militaire, le pays a su montrer que ces institutions étaient solides et que les Sénégalais étaient viscéralement attachés au scrutin présidentiel tout autant qu'à l'alternance politique.

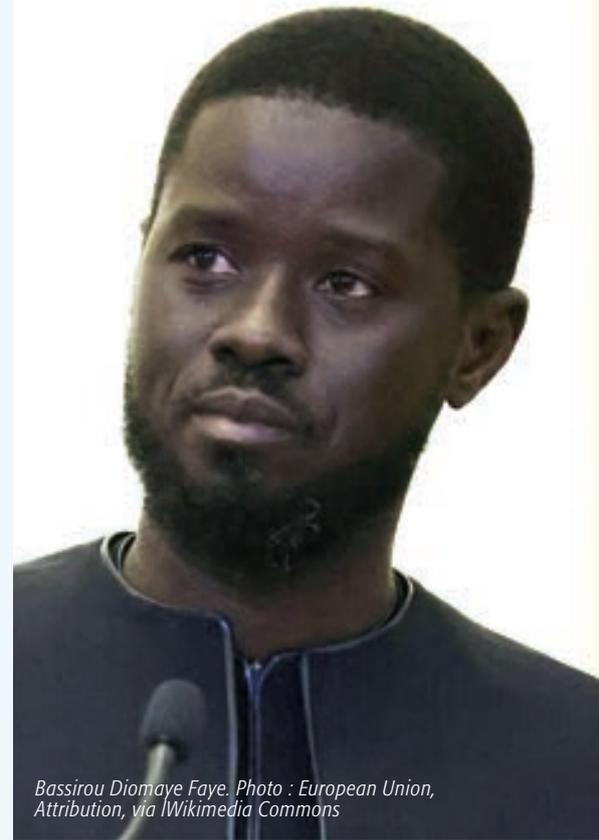
La victoire du PASTEF, parti d'Ousmane Sonko, était prévisible. Déjà il y avait un ras-le-bol de la gouvernance Sall, de son virage autoritariste au cours des trois dernières années, pour rappel : des manifestations réprimées dans le sang en mars 2021, en juin 2023 et plus récemment en février 2024 ; des centaines d'opposants politiques croupissant dans les geôles, un harcèlement des journalistes et l'impression que la République était devenue la chose de Macky Sall et de sa clientèle. En face, Ousmane Sonko, un homme jeune, un discours réformiste, souverainiste, l'envie de renverser la table pour mieux réenchanter la politique et surtout une jeunesse en mal d'espoir. Ousmane Sonko a été empêché de se présenter à la présidentielle, mais l'engouement qu'il a suscité sur sa personne depuis plusieurs années, le narratif qu'il a su créer avec les jeunes, et les moins jeunes aussi, se sont reportés sur « son plan B » Bassirou Diomaye Faye. Sans aucun doute, le rejet de Macky Sall, dont a pâti son candidat Amadou Ba, et le désir en faveur du changement expliquent cette victoire dès le premier tour avec près de 55% des voix. Il est vrai que les analystes, les observateurs ne s'attendaient pas à un tel tsunami, à un tel plébiscite du PASTEF. On envisageait plutôt un scrutin à deux tours. Force est de constater que la dynamique du changement l'a emporté tout autant que la volonté d'en finir avec la page Macky Sall.

Quoi qu'il en soit on a pu observer la très grande élégance républicaine du candidat Ba qui a félicité son adversaire et lui a présenté ses vœux de réussite avant même la proclamation officielle des résultats. Le Sénégal confirme-là que c'est un pays démocratique. Il montre que le changement peut arriver par la voie des urnes. Une bouffée d'oxygène en Afrique de l'Ouest quand certains gouvernants sont tentés par des coups d'État militaire ou constitutionnel.

Le 2 avril, lors de son discours d'investiture, Bassirou Diomaye Faye a promis un « changement systémique » au Sénégal. Quelles sont les orientations nationales annoncées par le président ? Quelles sont les attentes des Sénégalais ?

Ce qui est intéressant à ce stade c'est qu'il est encore difficile de faire le lien, la jonction entre le programme du candidat Faye, entièrement tourné vers l'affirmation de la souveraineté du Sénégal en matière économique, monétaire et agricole et partant systémique, et les attentes concrètes des Sénégalaises et des Sénégalais. Un des premiers changements attendu est l'allègement du coût de la vie. Il est nécessaire de prendre la mesure de la très grande précarité dans laquelle une large partie de la population se trouve. Le SMIC est à 65.000 francs CFA. Un riz au poisson (thiep) est à 1000-1500 francs CFA. Cet ordre de grandeur suffit déjà à démontrer la difficulté du quotidien des Sénégalais. Autre attente, l'employabilité des jeunes. Le marché n'est pas en capacité d'absorber les nouveaux entrants. On relève, par ailleurs, une inadéquation entre l'offre de formation proposée aux étudiants et les besoins du marché.

Autre attente également, très forte, la renégociation des accords de pêche avec l'Union européenne, notamment. Les chalutiers vident les eaux territoriales de ses poissons. L'activité des pêcheurs est très fortement touchée par ces pratiques et leur revenu a été divisé au moins par trois sinon plus au cours des dernières années. Nombreux sont ceux parmi les pêcheurs à être candidats à l'exil, quitte à s'embarquer dans des canots de fortune. Il y a bien d'autres attentes, mais ce sont celles que l'on peut classer comme prioritaires. Il est intéressant d'observer que dans son adresse à la nation le 3 avril,



Bassirou Diomaye Faye. Photo : European Union, Attribution, via Wikimedia Commons

veille de la fête de l'indépendance, les premiers mots du président ont montré qu'il avait entendu, écouté et qu'il souhaitait répondre à ces attentes. Quelles mesures va-t-il pouvoir adopter dans les semaines à venir pour y répondre concrètement, sans doute en saura-t-on davantage lorsque l'on connaîtra la constitution du nouveau gouvernement dirigé par Ousmane Sonko et que les orientations programmatiques et leurs échéances seront précisées.

Dans le programme du PASTEF et ce qui a été confirmé par le président, il y a une volonté de changer les institutions pour éviter la trop forte présidentialisation du régime et prévenir des abus de la précédente mandature. Il y a une volonté de renégocier les contrats pétroliers et gaziers. La question de la faisabilité de cette renégociation, avec des multinationales bardées de juristes et avocats, interroge. Reste à savoir la teneur des renégociations envisagées. Enfin, sur le franc CFA, le président tout comme son Premier ministre semblent engagés pour mettre un terme à ce système monétaire, mais à quel rythme ? Dans quel espace : la CEDEAO, la zone franc, l'échelle nationale ? Souhaitent-ils aller plus loin que la proposition de l'économiste togolais Kako Nubukpo qui dans un premier temps suggère un changement de nom ? À ce stade, il y a encore beaucoup d'interrogations.

ÉLECTIONS AU SÉNÉGAL : BASSIROU DIOMAYE FAYE, le président de la rupture ?

suite et fin de la page 17

Alors que son prédécesseur Mack Sall avait maintenu de bonnes relations avec l'Occident et la France, quelle sera la ligne politique régionale et internationale envisagée par le nouveau président sénégalais ?

Le président Faye était, il y a quelques semaines encore, en prison. Avec Ousmane Sonko, c'est un nouveau tandem qui arrive au pouvoir. Peut-être doit-on leur laisser le temps de prendre possession de leur fonction respective. Pour l'heure rien n'indique qu'il y ait une volonté de rupture des relations avec l'Occident ou plus particulièrement la France, premier partenaire économique et financier du Sénégal. Le président Faye a du reste affirmé qu'il souhaitait « une coopération vertueuse, respectueuse et mutuellement productive ».

Avouons qu'en 2024, cette requête en faveur de l'égalité et de la justice n'est pas franchement révolutionnaire, sinon pour ceux acquis à des relations de domination intégrée. Elle met juste en exergue un nécessaire recalibrage et rééquilibrage des relations. La France semble s'y résoudre. Le président Macron a affirmé qu'il se réjouissait de travailler avec les nouvelles autorités. Bien sûr, certains sont inquiets par rapport à des propos antérieurs plutôt durs tenus par Ousmane Sonko. Il y a deux ans encore, il déclarait sans ambages : « *il est temps que la France lève son genou de notre cou* », faisant référence au « *let me breathe* » de George Floyd et ajoutant « *il est temps que la France nous foute la paix* ». Il semble que depuis il ait sérieusement ripoliné son discours. Maire de Ziguinchor, il a soutenu et accueilli dans

sa ville l'ouverture d'un magasin Auchan, pourtant considéré par certains comme un symbole de la tutelle économique française – rappelons que l'enseigne avait été saccagée et pillée durant les manifestations de mars 2021. Entre les discours dans l'opposition, parfois un brin démagogiques et populistes, et la réalité de l'exercice du pouvoir, il y a souvent un hiatus, ce qui du reste ne saurait être un tropisme africain...

Est-ce qu'en cas de crise économique, un discours anti-français pourrait être investi par les gouvernants pour se défaire de tout bilan critique de leur propre politique ? C'est possible. Tout comme il est possible que la renégociation partenariale entre le Sénégal et la France permette de servir d'exemple à la réinvention des liens entre la France et les pays africains. ::

Caroline Roussy,
Directrice de recherche,
Institut de relations internationales et
stratégiques (IRIS) Octobre 2023

QUELQUES BONNES PAGES

Pour accompagner ce dossier sur l'Afrique, parmi la masse des documents consultables sur le sujet, une petite sélection, apparemment éclectique, mais qui permet en fait d'éclairer des approches complémentaires.

Un pamphlet d'abord : « Cadavres noirs » de Gérard Prunier. Chez Tracts Gallimard 2021

L'auteur relève l'invisibilité de ces multiples cadavres africains : « *Si vous êtes morts, vous avez intérêt à être blanc. Pourquoi ? Parce que si vous êtes noir, vous risquez d'avoir disparu avant qu'on ne vous remarque et surtout avant qu'on ne vous compte* ».

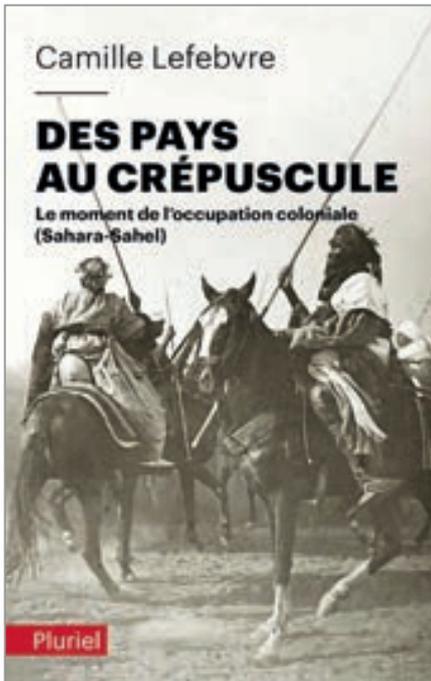
Et pourtant, même si on oublie de les compter tous, il apparaît déjà « statistiquement », que les guerres récentes les plus meurtrières sont africaines : « *Le conflit le plus meurtrier de la planète depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale n'a été ni le conflit vietnamien, ni la guerre d'Irak, ni l'interminable guerre d'Afghanistan, mais bien le conflit Rwando-congolais qui a causé entre trois et cinq millions de morts. A deux millions de morts près, on ne sait même pas où on en est* ».

Sans parler du Soudan et de ses conflits, du Darfour à aujourd'hui. Pourquoi cette invisibilité ? « *Parce que l'hypercapitalisme est une société dématérialisée qui vend du spectacle et qu'en dehors des safaris au Kenya, l'Afrique n'offre plus aucun spectacle. Les africains meurent sous les projecteurs éteints de l'hypercapitalisme financier indifférent. Ce qui reste à l'Afrique dans le show*

contemporain, c'est son pouvoir de nuisance ». Tiens, peut-être le virus mpox ! Je vous avais bien dit que ce texte était un pamphlet.



Continuons avec un éclairage précis, au laser, sur un moment de la conquête coloniale française de l'Afrique subsaharienne. Vous savez ces pays qui aujourd'hui s'écartent de la France, on se demande bien pourquoi.



« **Des pays au crépuscule (Le moment de l'occupation coloniale/ Sahara-Sahel)** » de Camille Lefebvre. Fayard 2021/ Pluriel 2023

Camille Lefebvre explique son titre « crépuscule » en référence temporelle au terme de « nuit coloniale » utilisé par Achille Mbembé. Elle documente et analyse en historienne ce moment de bascule à l'aube du XX^e siècle, où la France était là bas presque sans l'avoir voulu et sans savoir encore si elle allait y rester.

Choc de cultures sur fond de méconnaissance réciproque. Rejet et condamnation des structures existantes (esclavage, religion...) de la part du colonisateur, puis rapidement réinstallation partielle et utilisation de celles-ci à son avantage. Interactions entre deux mondes qui ne sont pas encore aussi clivés qu'ils le deviendront.

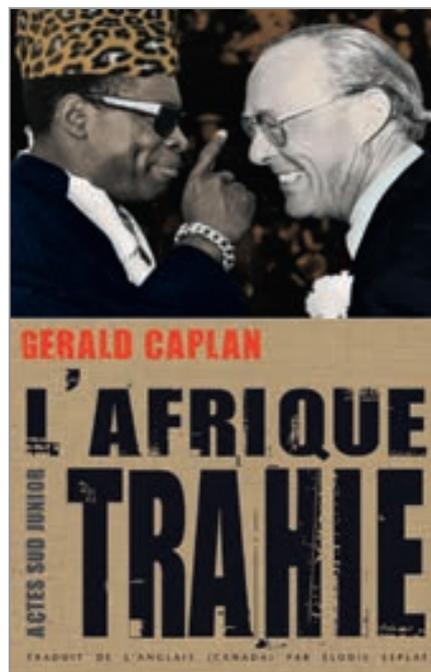
On y lit la naissance des tirailleurs, souvent pour partie anciens esclaves/soldats... Les tirailleurs, vous savez ceux qui ont accompagné toutes les conquêtes coloniales suivantes, ceux qui ont largement contribué à libérer la France du nazisme,

ceux que l'on a progressivement retirés des troupes victorieuses (blanchiment), souvent méprisés et parfois massacrés (Thiaroye).

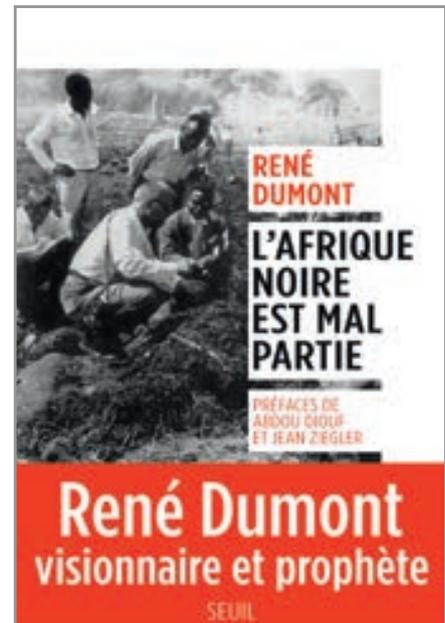
Passons à une somme complète des problématiques africaines actuelles :

« **L'Afrique trahie** » par **Gérald Caplan**, Actes Sud Junior 2009.

Le texte est écrit pour des jeunes mais franchement, il convient également aux adultes. S'il n'éluide pas la responsabilité propre des élites politiques et économiques africaines, l'auteur pointe celle de l'Occident, notre responsabilité, aussi bien au temps de la conquête « *Toutes les puissances européennes sans exception se sont rendus coupables de crimes contre l'humanité en Afrique* » qu'au temps des décolonisations. Il énumère les méfaits de ces dirigeants célèbres, de Mobutu à Bokassa en passant par Idi Amin et Sam Doe, en précisant qu'aucun de leurs « *agissements n'auraient été possibles sans la coopération d'entreprises étrangères et de gouvernements occidentaux.* » Il conclut par : « *Il nous faut aider ce continent, non pas par altruisme et compassion mais parce qu'il s'agit d'une restitution, d'une compensation, d'un acte de réparation pour les générations de crises, de conflits, d'exploitation et de sous-développement dont nous portons une lourde responsabilité.* »



Terminons avec un ouvrage célèbre réédité utilement avec des préfaces de Abdou Diouf et Jean Ziegler :



« **L'Afrique noire est mal partie** » de René Dumont. Le Seuil 1962. Réédition 2012.

L'auteur, ingénieur agronome, spécialiste ce que l'on appelait le Tiers Monde, candidat écologiste à la présidentielle en 1974 y dénonce les choix économiques au moment des décolonisations. Il a été parfois mal compris à l'époque et utilisé par ceux qui y voyaient la confirmation que les africains ne pouvaient rien faire sans nous. Alors que c'était tout au contraire la dénonciation d'une continuation des politiques coloniales par des dirigeants incapables de sortir des schémas occidentaux ou à la solde des anciennes autorités coloniales (Voir plus haut). Une analyse et une condamnation qui rejoignent celles de Frantz Fanon dans les « *Damnés de la terre* » en 1961, les deux textes ont d'ailleurs été publiés pratiquement au même moment.

« *La bourgeoisie nationale des pays sous-développés n'est pas orientée vers la production, l'invention, la construction, le travail... (Elle) a une psychologie d'hommes d'affaires non de capitaines d'industrie. Et il est bien vrai que la rapacité des colons et le système d'embargo installé par le colonialisme ne lui ont guère laissé le choix.* »

Jacques Vénuleth

ANTISÉMITISME EN FRANCE

DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023 : réalité dramatique, exploitation scandaleuse

Les annonces et les débats relatifs à l'antisémitisme en France ont pris, depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 une ampleur inaccoutumée.

le premier trimestre 2024 et 521 pour le second trimestre (alors qu'il y en avait eu 436 pour toute l'année 2022). Cette remontée au second trimestre 2024, après une baisse lors du premier, est sans doute liée à la persistance de l'offensive d'Israël sur Gaza. Alors que le bond de 284 % (c'est-à-dire une multiplication par 3,84) du nombre de faits antisémites de 2022 à 2023 (de 436 à 1676) a été largement commenté, il a été peu fait état du constat que le nombre de faits antimusulmans a aussi sensiblement augmenté, de 57 %, passant de 186 à 242. Et là aussi cette augmentation s'est portée sur le quatrième trimestre. « L'effet 7 octobre » n'est donc pas à sens unique.

Un second registre est celui de l'évolution des préjugés à caractère raciste.

Pour en analyser la nature, nous distinguerons quatre registres, qui dans ce débat se trouvent trop souvent entremêlés, que ce soit sous le coup d'une émotion légitime devant une réalité dramatique, ou bien par effet d'une approche trop superficielle d'une situation complexe, ou encore par la mise en action d'une exploitation scandaleuse à des fins de propagande politique.

Dans tous ces registres une approche rigoureuse exige de ne pas se limiter à l'observation de l'antisémitisme, quelque spécifiques à la judéité que soient les circonstances ; en effet les travaux des sociologues montrent qu'il existe une forte corrélation entre les différentes formes de racisme et plus largement entre les différentes variétés d'allophobie.

Un premier registre est celui des faits enregistrés comme antisémites.

On ne peut pas disposer de relevés exhaustifs car la délimitation du caractère raciste des faits peut parfois être délicate à établir, ainsi que leur caractérisation comme antisémite. Les relevés de la DNRT (Direction Nationale du Renseignement Territorial) ont l'avantage de l'ancienneté et de la cohérence ; la compétence de leurs réalisateurs est reconnue.

En revanche, la communication de ces chiffres connaît des à-coups de nature

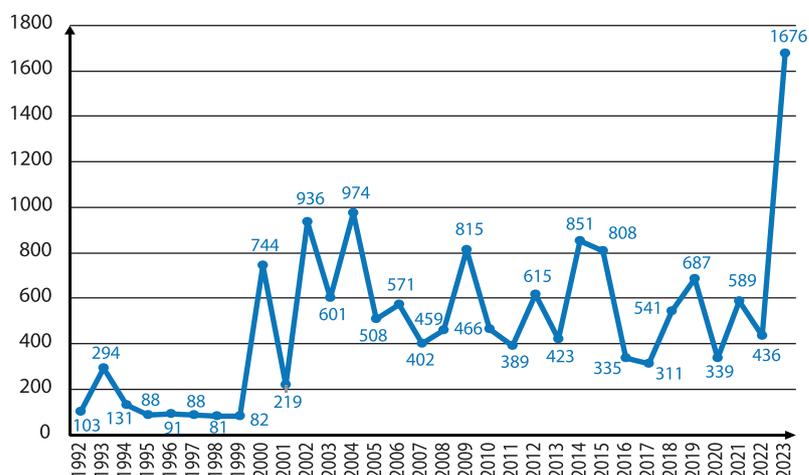
politique peu admissibles. On a connu une période de diffusions précipitées, du 7 octobre au 15 novembre 2023, le gouvernement voulant alors manifester ainsi sa conscience d'une explosion des actes antisémites ; ces chiffres ont dû être corrigés, à la baisse, après vérifications. La diffusion publique a été ensuite effectuée avec des délais jusqu'au 31 décembre, puis suspendue.

C'est par des déclarations du premier ministre et du ministre de l'intérieur que l'on a appris qu'avaient été recensés, suite aux 1242 faits d'antisémitisme pour le quatrième trimestre 2023, 366 faits pour

On dispose ici du « baromètre » établi pour la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) par une équipe de chercheurs emmenée par Nonna Mayer et Vincent Tiberj, sur la base d'une enquête effectuée par IPSOS chaque année au mois de novembre donc, en 2023 après le 7 octobre.

La synthèse de l'étude comporte le calcul de l'ILT (« Indice Longitudinal de Référence ») sur une échelle de 0 à 100, suivi depuis 1990. Après une période de croissance de 2014 (où il valait 51) à 2022 (65), il a chuté de 3 points en 2023 (62). Mais

Évolution globale des faits antisémites comptabilisés par les services du renseignement territorial sur le long terme



Source : Données 1992-2023 du SDIG-SCRT-DNRT.

ANTISÉMITISME EN FRANCE DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023 : réalité dramatique, exploitation scandaleuse

suite et fin de la page 21

cette chute est de 4 points pour les Juifs (le terme « Juif » désignant ici « personne ainsi qualifiée dans l'esprit de l'enquête »), de 72 à 68. Cette évolution est simultanée à une baisse de 2 points pour les Musulmans (de 59 à 57) ou de 3 points pour les Roms (de 45 à 42. « L'effet 7 octobre » semble donc sensible mais l'ILT demeure bien plus élevé pour les Juifs que pour les Musulmans ou, pire, les Roms, catégorie toujours la plus ostracisée.

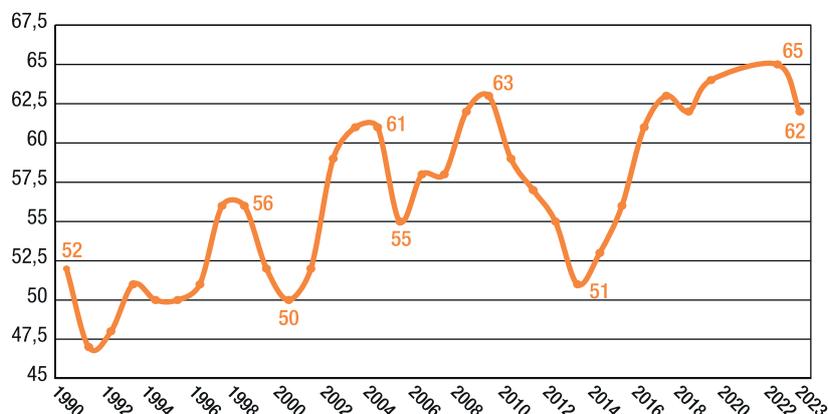
Et cette détérioration de la tolérance pourrait avoir d'autres facteurs que l'impact du 7 octobre. Pour une analyse fine à ce sujet nous renvoyons à l'édition 2023 du rapport de la CNCDH sur « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ». En particulier, au vu des questions qui concourent au calcul de l'ILT concernant les Juifs, on peut observer que, en dépit de l'aggravation en 2023, qui est nécessairement largement le fait de personnes réagissant à la situation en Palestine et à Gaza, il subsiste comme moteur majeur le « vieil antisémitisme français » avec ses préjugés ancestraux sur les Juifs.

Un troisième registre, très documenté par les médias, est le sentiment provoqué chez les intéressés qui se voient concernés par un antisémitisme qui leur est présenté comme de plus en plus menaçant.

Ici « Juif » ne signifie pas, comme pour le passage précédent sur la tolérance, « qui est vu comme tel » mais « qui se pense susceptible d'être vu comme tel ». L'un des caractères les plus dramatiques de cette situation est la déstabilisation qui conduit certains à envisager des changements radicaux de leur existence, tels qu'une dissimulation de leur judéité, un changement de quartier ou même une émigration en Israël.

Ce phénomène est analysé dans des termes analogues dans de nombreux pays : l'étude publiée en juin 2024 par l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne conclut que « Les Juifs sont plus angoissés que jamais en Europe face à la marée montante de l'antisémitisme », donnant pour exemple que « 76 % disent cacher occasionnellement leur identité » ce chiffre étant de « 83 % en France » (Le Monde, 11 juillet 2024).

L'indice longitudinal de tolérance (1990-2023)



Source : Baromètres racisme CNCDH en face-à-face 1990-2023.

Même si les actes les plus horribles visant des personnes ou des institutions juives n'ont pas de signification statistique, leur condamnation, fortement portée par les médias, des associations (dont le MRAP) et les autorités, est pleinement justifiée. L'angoisse et la souffrance que provoquent tant les événements les plus marquants que de multiples agressions verbales au quotidien sont un élément important de la situation concernant l'antisémitisme aujourd'hui dans notre pays.

Un quatrième registre est l'instrumentalisation de la réprobation de l'antisémitisme à des fins politiques.

Il pourrait paraître satisfaisant de constater que le rejet de l'antisémitisme soit si fort que l'accusation de s'y livrer devient un argument majeur dans le débat politique. Le Rassemblement National, outrageusement antisémite à son origine (sous le nom de Front National), s'efforce de se laver de cet outrage, même s'il revient souvent à ses vieux démons, comme on l'a vu dans la campagne des élections législatives de juin et juillet 2024, et ce tout en restant ouvertement xénophobe, anti-musulmans, anti-arabes...

Mais l'indispensable réprobation de l'antisémitisme est utilisée par certains comme argument pour dénoncer comme telles des déclarations, des analyses, ou des manifestations de solidarité concernant le

peuple palestinien. C'est ainsi que le parti La France Insoumise, à l'égard de qui on peut comprendre des reproches d'insuffisance dans la condamnation du Hamas, est qualifié très fréquemment d'antisémite dans des prises de parole politiques ou dans les médias, ce qui est contraire à la fois à la réalité des faits et à l'honnêteté dans le débat public. Est ainsi outrancière la phrase du président du CRIF déclarant le 6 mai 2024, au dîner annuel de son association : « Ne laissons pas LFI imposer son diktat de haine et de radicalité ». Ces accusations infusent dans la population, ce qui se voit à travers des sondages d'opinion. Ces éléments d'analyse méritent d'être complétés, notamment par la prise en compte de nouvelles données. Il serait utile de disposer de relevés mensuels de la DNRT pour étudier plus finement la baisse des actes antisémites au premier trimestre 2024 puis sa remontée au second trimestre. Il importerait d'avoir des chiffres sur les actes anti-musulmans pour savoir s'ils ont continué à être à un niveau élevé en 2024 à l'instar de ce qu'ils furent au quatrième trimestre 2023.

L'embargo maintenu sur ces chiffres par le ministère de l'intérieur est contraire à la fois aux besoins de l'analyse scientifique et aux exigences de la démocratie.. ❖

Jean-Pierre Raoult
comité local du MRAP de Nanterre

UNE RÉFLEXION ACTUELLE sur le nazisme

Ce livre d'histoire, qui se lit comme un roman d'espionnage, est captivant, et en même temps glaçant pour le lecteur, car il relate l'histoire d'une famille nazie.



Illustration : à gauche, Philippe Sands, l'auteur. À droite, sur la couverture du livre, Otto Wächter avec sa femme Charlotte et son fils Horst.

Plus précisément, il relate l'histoire d'Otto Wächter, terrible criminel de guerre nazi, gouverneur SS de la Galicie (Pologne occupée par les nazis), qui a planifié et organisé la déportation, la fusillade, et l'assassinat dans les centres de mise à mort de centaines de milliers d'habitants juifs de ce territoire.

Philippe Sands, écrivain et avocat franco-britannique et déjà auteur du remarqué *Retour à Lemberg* (enquête passionnante sur la ville de Lviv, aujourd'hui en Ukraine, incluse de 1940 à 1944 dans le Reich nazi sous le nom de Lemberg, et d'où est originaire le grand-père de l'auteur), côtoyé Horst Wächter, l'un des fils d'Otto Wächter, qui lui a confié les très volumineuses archives de sa famille et notamment le proluxe journal intime de sa mère, Charlotte, également une nazie convaincue, et la correspondance entre Charlotte et Otto.

On suit l'ascension d'Otto Wächter au sein des hautes sphères du gouvernement nazi, et la vie sociale de ce couple, qui mène une intense vie artistique, sportive et mondaine, faisant du ski, allant à l'opéra, s'appropriant des tableaux, des villas, de familles juives spoliées et déportées, sans aucun état d'âme.

Le journal intime de Charlotte Wächter est très dérangeant et choquant, car il montre la monstruosité de cette femme, complètement insensible au sort des juifs persécutés et assassinés sous les ordres de son mari. Jusqu'à sa mort en 1985, Charlotte Wächter, qui a pu mener une vie tranquille, exempte de toutes poursuites, est restée une nazie convaincue.

Dérangeante aussi est l'attitude du fils, Horst Wächter, qui, comme sa mère, entend aujourd'hui encore se consacrer à réhabiliter la mémoire de son père, et reste persuadé, malgré les preuves sans équi-

voque (documents d'archives, notamment des ordres d'évacuation et de déportation signés de son père), et répète que son père n'est pas responsable de tous ces crimes, qu'il a voulu simplement « aider les gens ». Horst Wächter n'hésite pas à se rendre à une cérémonie de néo-nazis ukrainiens, anciens SS de la division Galicie (créée par son père), qui vénèrent encore aujourd'hui Otto Wächter.

L'auteur, Philippe Sands, suit Horst Wächter dans ses pérégrinations, mais bien sûr sans partager sa vision des choses. Le livre alterne le récit de la vie d'Otto Wächter (jusqu'à sa fuite après 1945 dans les montagnes autrichiennes et italiennes et sa vie clandestine à Rome, en attente d'un exil vers l'Amérique latine, puis à sa mystérieuse mort par empoisonnement à Rome en 1949) et le récit de l'enquête menée par Philippe Sands lui-même, accompagné d'Horst Wächter, qu'il tente de convaincre, en vain, de la responsabilité de son père dans ces crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le titre du livre, « la filière », fait allusion à la filière dite « migration du Reich », c'est-à-dire au fait que de nombreux anciens nazis, plus de 10 000, se sont enfuis vers l'Amérique du Sud, en passant par le Vatican, complice de leur fuite, pour échapper aux poursuites judiciaires, ou bien ont été utilisés et blanchis par les Etats-Unis (par la « Ratline », filière d'évasion et de blanchiment), pour devenir des agents secrets luttant contre le communisme dans l'Europe du début de la Guerre froide.

Ce livre, qui montre le caractère très incomplet de la dénazification opérée en Allemagne après 1945, fait réfléchir à la force des préjugés racistes, antisémites, xénophobes, dans l'esprit des gens. Il fait donc apparaître, dans le contexte actuel de montée inquiétante de l'extrême-droite en Europe, l'importance essentielle de l'éducation, dès le plus jeune âge, pour lutter contre cette mortifère idéologie de haine. ❖

Chloé Maurel,
Historienne

Philippe Sands,
La Filière,
Albin Michel, 2020.